
LE DÉPARTEMENT DE L'YONNE

à l'Exposition universelle.

INDUSTRIE.

INTRODUCTION.

Lorsqu'on franchit le seuil d'une basilique ou d'un palais, l'esprit emprunte à la majesté de l'édifice mille sentiments divers ; dans l'une, la hardiesse des arceaux, l'élévation des voûtes, portent l'âme vers le ciel, dans l'autre, la fastueuse richesse des lambris inspire des rêves d'or. Sous l'empire de ces impressions, s'il rentre dans le monde, l'homme retombe dans la réalité, il se sent plus petit ou plus pauvre par tout ce qu'il a vu, par tout ce qu'il a éprouvé ; il est effrayé de son néant, affligé de sa misère et de son humilité ; la grandeur de Dieu, la puissance de ses dominateurs l'écrasent.

L'homme est bien l'artisan glorieux de ces imposantes basiliques, de ces somptueuses demeures, mais simple architecte, il se plaint dans son orgueil de n'en être ni le dieu, ni le roi : *sic vos non vobis*.....

L'impression est différente lorsqu'on entre dans le Palais de l'Exposition, ce temple du travail et du génie, créé par l'homme et pour l'homme, ce champ clos pacifique où sont convoqués tous les industriels, tous les artisans du globe. Quel n'est pas l'orgueil de l'homme à la vue de toutes ces merveilles qui sont ses œuvres, œuvres qui n'émanent que de lui et créées pour lui seul ; là, il se sent tout à fait grand, il ne connaît d'autre souverain que lui-même. Ses mains ont filé ces soies brillantes aux reflets d'or, sculpté et découpé ces blancs ivoires, fouillé ces meubles surchargés d'ornements aussi riches qu'élégants ; de ses mains sont sortis ces objets d'orfèvrerie si finement ciselés, ces glaces d'une eau si limpide, ces magnifiques candélabres aux mille branches ; ses bras ont forgé ces machines fixes, auxiliaires dociles de son intelligence, ces puissantes locomotives qui effacent les distances et défient le temps, ces instruments et ces charrues qui fertilisent le sol ; c'est à lui qu'il doit ces splendides produits de l'Asie, de l'Afrique, ces riches tapis de l'Inde enviés des princes de l'Orient, ces selles éclatantes que porte le cheval du désert, ces armes incrustées

des pierres les plus précieuses, des métaux les plus rares, que manient l'Arabe, le Turc, le Persan ; c'est lui l'artisan de toutes ces merveilles écloses à tous les points du globe, merveilles qui ont illustré et rendu à jamais immortels les Bernard de Palissi, les Dombasle, les Watt et tant d'autres dont il grave, avec orgueil, les noms au fronton de ces monuments.

A toutes ces richesses enfantées par son génie, que ne devra pas son avenir ? Celles-ci adouciront ses souffrances physiques en l'aidant à lutter contre les maladies et la douleur, celles-là le seconderont dans ses pénibles travaux, les unes le transporteront du nord au midi, du levant au couchant, les autres transmettront sa pensée d'un pôle à l'autre, en aussi peu de temps qu'elle en aura mis à éclore ; aux unes il devra des moissons plus abondantes, aux autres, il demandera de moelleux tapis et de riches étoffes pour satisfaire son opulence ; d'autres tendront à sa misère une main secourable, et tariront les sueurs dont il arrose son pain ; toutes enfin, le rendront meilleur et plus heureux.

La pensée qui créa les expositions fut une pensée noble et féconde. Réunir les peuples dans l'arène pacifique du travail et de l'intelligence, c'est le meilleur moyen de fermer les plaies ouvertes par toutes les passions qui se disputent malheureusement l'empire du cœur humain. Dire aux travailleurs des deux hémisphères : venez tous sous un même temple, et là, sous une même loi, dans un même but, apportez toutes vos inventions, étalez les fruits de votre génie et de vos veilles ; venez vous asseoir au banquet de l'intelligence, vous êtes conviés à la fête universelle du travail ; leur dire cela, c'est arriver insensiblement à former de tous les peuples une seule famille, à faire du monde entier une vaste usine, un majestueux et magnifique atelier où tous travailleront au bien-être, au bonheur de tous ; c'est préparer sûrement à nos neveux le règne absolu de la vraie fraternité, ce Messie tant attendu des siècles modernes.

Depuis leur création, dont l'idée est éclosée en France, les Expositions des produits de l'industrie ont pris un immense développement. Il y avait loin déjà des premières exhibitions de l'an VI, qui duraient trois jours, aux expositions quinquennales dont la dernière eut lieu en 1849 ; et malgré des préventions absurdes, en dépit de résistances inexplicables, un horizon plus vaste devait s'ouvrir à cette précieuse institution. L'Angleterre s'empara la première de l'heureuse idée de ne pas restreindre cette solennité industrielle aux limites du territoire d'un seul pays, mais d'en faire un concours universel ouvert au monde entier. On se rappelle quel fut le succès de cet événement, quels flots d'étrangers envahirent le palais de Hyde Park et combien de millions furent versés en tribut par l'univers dans l'escarcelle britannique. Si

les Anglais sont fiers, à juste titre, de cette initiative, nous avons lieu de nous enorgueillir de notre imitation, et l'avis même du comité des royaumes unis de Grande-Bretagne et d'Irlande nous autorise à penser, sans trop de vanité, que l'Exposition universelle de 1855 est la plus grandiose et la plus complète réalisation de la pensée qui a présidé à l'établissement de cette institution.

Disons quelques mots de l'ensemble des constructions qui forment le Palais de l'Exposition, et de ses dispositions intérieures. Le palais se compose de trois parties : le Palais de l'Industrie proprement dit, la palais annexe, et la galerie de jonction. L'édifice principal, dont l'enceinte extérieure est en pierres de taille, les compartiments intérieurs en fer et en fonte, et la couverture en chassis vitrés, doit seul survivre à la solennité de 1855. Le bâtiment primitif se compose, au rez-de-chaussée, d'une salle rectangulaire longue de 192 mètres et large de 48 et de galeries latérales de 24 mètres de largeur. Au premier étage règnent d'autres galeries de même dimension ; outre les 208 fenêtres ouvertes du côté des Champs-Élysées, le palais est inondé de lumière par sa toiture de cristal.

L'annexe du bord de l'eau est remarquable par sa longueur qui est de 1,200 mètres. D'une extrémité à l'autre, la vue ne peut suivre l'immense perspective qui fuit devant elle.

La galerie de jonction est réunie au palais par un pont qui enjambe le Cours la Reine.

L'aspect intérieur de l'édifice est des plus imposants ; ses immenses proportions et ses dispositions intérieures sont d'un effet saisissant ; des files interminables de drapeaux et d'oriflammes indiquent les nations et les villes qui y sont représentées ; le côté du nord, c'est-à-dire celui qui regarde l'avenue de l'arc de triomphe de l'Étoile, appartient à la France ; l'autre, le côté du midi, est réservé aux étrangers.

C'est dans ce gigantesque dédale que nous chercherons, le catalogue en main, le département de l'Yonne.

I.

FORGES D'ANCY-LE-FRANC. — MM. MARTENOT, BOUGUERET ET C^{ie}.

Jusqu'au commencement de ce siècle, Paris était restée à peu près maîtresse absolue du terrain ; c'est à l'Exposition de 1806, pour la première fois, que les départements apparurent en nombre, et entrèrent sérieusement en lice. Et quand nous disons les départements, il ne faut encore entendre que les centres industriels et manufacturiers, déjà connus par leur importance, l'étendue de leurs relations commerciales

et la supériorité de leurs produits. Lyon et quelques autres villes du midi exposèrent leurs soieries, Saint-Quentin et Tarare leurs mouselines, Elbeuf et les autres manufactures de la Normandie leurs draperies. Le même phénomène se produisit aux exhibitions suivantes, et, dans les quatre Expositions qui se succédèrent de 1834 à 1849, si les départements sont représentés, c'est presque exclusivement par les villes, les manufactures, les usines, de longue main déjà en possession de la renommée industrielle et commerciale.

Pour tirer de cette féconde institution tous les fruits qu'elle promettait, il était donc indispensable d'en élargir le cercle, d'en faciliter l'accès à un plus grand nombre, d'y faire entrer presque forcément tout ce que l'idée conçoit, tout ce que le bras exécute ; il fallait imprimer à tous les producteurs, même les plus infimes, une impulsion irrésistible, arracher les uns à leur torpeur, à leur léthargie, protéger les autres contre les effets d'une modestie funeste à leurs intérêts, en un mot mettre les villes, les bourgs, les villages, les hameaux, les lieux en apparence les plus déshérités, en demeure d'accuser leur puissance productrice.

Ce fut là la pensée dominante de la Commission de l'Exposition universelle. Elle fut puissamment secondée dans la réalisation de cette pensée par les Comités départementaux, qui devinrent des intermédiaires bienveillants et dévoués, à la proximité des plus humbles et des plus modestes industriels des départements, qui manquèrent de guide et d'appui pour concourir aux Expositions précédentes, ou n'eurent que des moyens de communication difficiles et détournés avec l'administration-mère de ces assises industrielles.

L'Exposition de 1855 ouvrit donc ses portes à toutes les productions du travail, de l'intelligence, du génie ; tous ceux qui ont fabriqué, créé, modifié ou perfectionné y furent appelés, quelque modestes que fussent leurs œuvres, quelque vulgaire qu'en pût être la destination. Il fut ainsi donné à cette catégorie de producteurs, qu'on peut appeler la *petite industrie*, de se mettre en lumière, de venir se réchauffer aux rayons du grand foyer industriel, de se retremper aux sources vives de l'exemple et de l'émulation.

Et la *petite industrie* des départements n'est-elle pas l'industrie vraiment utile ? ne répond-elle pas aux besoins essentiels et permanents de l'existence ? Les œuvres d'agrément et de luxe, et celles de pure utilité se doivent mutuellement assistance ; les unes font le bien être, les autres font la vie. Pourquoi les modestes artisans de la province se seraient-ils tenus en dehors de la sphère d'amélioration créée par l'Exposition, pourquoi seraient-ils restés à l'écart de ce congrès du travail universel ? dussent-ils céder la palme à leur concurrents, ne peuvent-ils au moins y puiser de nouvelles idées, y trouver, pour leur œuvre

encore imparfaite, de nouvelles combinaisons, de nouveaux moyens d'utilisation, leur pensée première ne peut-elle s'y féconder ?

Nous constatons avec plaisir que les départements ont, à l'envi, répondu à cet appel ; le zèle des Comités départementaux, tous présidés par des hommes éminents, n'a pas été vain ; le département de l'Yonne, qui fut, sous ce dernier rapport, si heureusement partagé, a suivi le mouvement (1) ; il est convenablement représenté au Palais de l'Industrie, et s'il est essentiellement agricole, si les grandes usines y sont en petit nombre, il renferme au moins des éléments de richesse industrielle dont le développement est le devoir de l'avenir.

Nous ne nous astreindrons pas, dans notre compte-rendu, à un ordre rigoureux ; la nécessité ne nous en est pas démontrée, puisque nous n'avons, à vrai dire, qu'un exposant pour chaque catégorie de produits ; le danger de la confusion dans les produits de même nature n'est donc pas à redouter.

L'industrie métallurgique est une des plus importantes de la France. Le fer surtout est le métal dont l'utilité est la plus constante, et qui reçoit les applications les plus variées. Outre qu'il remplace aujourd'hui le bois pour beaucoup d'usages, dans la construction des navires par exemple, et même dans l'édification des maisons particulières, l'extension que prennent chaque jour les voies ferrées tend encore à accroître l'importance de l'industrie des fers. Cette industrie compte dans le département de l'Yonne de dignes représentants.

L'usine qui y occupe, sans contredit, le premier rang, est la forge d'Ancy-le-Franc, appartenant à la société Martenot, Bougueret et C^{ie}, société d'actifs et habiles industriels qui possède aussi les forges de Châtillon et Commeny, et vient encore d'élever récemment une vaste usine à Montluçon, dont le modèle à jour figure dans la galerie annexe, auprès des zines de la Vieille-Montagne.

(1) Un arrêté préfectoral du 30 mai 1854 composa le Comité de l'Yonne des dix membres dont les noms suivent :

MM. Arrault, ancien ingénieur des mines, membre du Conseil Général, maire de Toucy, — Ch. de La Brosse, membre du Conseil général, agriculteur, à Avallon, — le baron Chaillou des Barres, président de la société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne, membre du Conseil Général, maire de Sainpuits, — Cordier, agriculteur, membre de la chambre d'agriculture, président du Comité agricole d'Avallon, à Sauvigny-le-Bois, — Cornisset, négociant, membre de la chambre des arts et manufactures de Sens, ancien maire à Sens, — Le Comte, maître de poste, ancien maire, membre du Conseil d'arrondissement et de la chambre d'agriculture de Sens, à Villeneuve-la-Guyard. — Martenot aîné, maître de forges, à Ancy-le-Franc, — Buret de Ste-Anne, ancien inspecteur général des finances, maire à Champvallon, — Textoris, propriétaire et maire, à Cheney, — Tartois, ancien directeur de mines, à Senan.

Dans sa première réunion, le Comité déféra la présidence à M. le baron Chaillou des Barres, et nomma pour secrétaire M. Arrault.

La forge à laminoirs d'Ancy-le-Franc est la seule forge de ce genre qui existe dans le département de l'Yonne. Fondé en 1840 par MM. Martenot frères, cet établissement, sous leur direction active et intelligente, prit un rapide développement ; à l'origine, l'usine ne produisait que 3 millions de kilogrammes de fer par année, et aujourd'hui elle se compose de 12 fours à puddler, 5 fours à réchauffer, et peut livrer annuellement au commerce 12 millions de kilogrammes en fers marchands de tous échantillons, fers à plancher ou à double T, cornières et rails de toutes dimensions. Sa force motrice est de 135 chevaux-vapeur.

On sait qu'on emploie indifféremment, pour alimenter les hauts-fourneaux, le bois, la houille, la tourbe, et, suivant que les minerais sont traités par l'un ou l'autre de ces combustibles, ils donnent des fers de qualités différentes, propres à des emplois spéciaux. Il est un fait acquis à la science et à l'industrie, c'est que le combustible végétal produit les meilleurs résultats. Les hauts-fourneaux qui fournissent la fonte nécessaire à la consommation d'Ancy-le-Franc, marchent au combustible végétal ; ils tirent leur minerai du Val-de-Jully, de Stigny, de Varennes et de Thostes, dans cette assise argilifère qui s'étend jusque dans la Côte-d'Or, au delà de Châtillon-sur-Seine. Les fers fabriqués à l'aide de cette fonte, doivent donc être et sont en effet d'excellente qualité, et ne perdent rien à la comparaison avec les produits similaires des usines de la Grande-Bretagne.

Les pièces exposées par la forge d'Ancy-le-Franc sont : des *barres* double T depuis 10 jusqu'à 16 mètres de longueur sur 22, 18, 16 et 14 centimètres de hauteur ; et de plus un *rail à champignons inégaux* de 9 à 10 mètres de longueur sur 13 centimètres de hauteur, du poids de 375 kilogrammes.

La barre double T, de 22 centimètres, est du poids de 350 kilogrammes.

Ces dimensions, notamment celles des barres double T de 14 et 16 centimètres de hauteur, peuvent être dépassées, si le besoin l'exige ; les fers double T de l'usine d'Ancy-le-Franc sont très recherchés ; ils offrent au constructeur une notable économie, en ce que leur bonne qualité permet, toutes choses égales d'ailleurs, de donner moins de poids. On les emploie non seulement pour la construction des maisons, mais encore pour celle des ponts. Il existe, sur l'Armançon, un pont d'une seule arche de 22 mètres de portée et exécuté à l'aide de fers à plancher. Ce pont est soumis à un passage continu de voitures chargées, et ces rudes épreuves ne lui font pas subir la plus légère altération.

Les rails d'Ancy-le-Franc sont également, et à juste titre, très appréciés de MM. les ingénieurs. L'usine en fournit aux compagnies des chemins de fer de Paris à Lyon, de l'Ouest, de l'Est, du Grand-Central de

multipliées, à obtenir les résultats les plus appréciés dans l'industrie : le perfectionnement de leurs produits fabriqués et la diminution des prix de vente, qui sont réduits de plus de moitié pour quelques sortes et des deux tiers même pour les autres.

Il y a quelques années seulement, il ne se fabriquait encore que des ocres en poudres grossières dont l'emploi était nécessairement fort restreint; la précieuse innovation du *lavage* permit d'en obtenir de plusieurs finesses et d'en étendre ainsi l'application à mille besoins du commerce. L'opération du lavage débarrasse, en effet, les ocres de toutes matières étrangères, et lorsqu'elles ont été ensuite séchées et réduites en poudre impalpable, elles deviennent propres aux peintures les plus fines, même à celles des tableaux. Si les ocres ordinaires sont encore réservées, à l'exclusion des autres, pour certains travaux, les ocres lavées ont rendu, de leur côté, un service inappréciable à la peinture à l'huile. Un homme ne broyait à la molette que 5 kil. environ d'ocre ordinaire par jour, tandis qu'il prépare aujourd'hui plus de 100 kil. d'ocre lavée, dans le même espace de temps. Le broyage à l'huile, qui coûtait plus de 30 francs par 100 kil., ne revient donc à présent qu'à 3 francs environ.

Ces perfectionnements ont créé pour les ocres de nouvelles voies d'écoulement. Nous avons vu qu'après la céruse ce sont les ocres qui sont le plus employées dans toutes les peintures; mais elles servent encore à bien d'autres usages, tels que la fabrication des siccatifs pour la mise en couleurs des appartements, celle des papiers peints de toutes espèces, des toiles cirées, de la cire à cacheter, etc.

La vaste vitrine qui contient les produits exposés par MM. Parquin, Legueux, Zagorowski, Sonnet et Lechiche, est située dans l'annexe, galerie du sud, colonne 58, n° 3131 du catalogue officiel; elle est divisée en trois gradins: sur le premier on voit six cylindres ovales renfermant trois beaux blocs d'ocre jaune et trois d'ocre rouge; sur les deux autres gradins sont dix-huit bocalx d'ocres jaunes et rouges fabriquées. Toutes ces ocres se distinguent par une belle nuance, et les produits similaires des autres nations n'approchent assurément des *ocres de Bourgogne*, ni pour la pureté des couleurs, ni pour la finesse du grain, et encore moins pour le bon marché.

Ces conditions, que les ocres de Bourgogne réunissent au plus haut point, ont valu à leurs fabricants de porter à plus de deux millions de kilogrammes par an leur chiffre d'exportation.

Puisque les ocres de Bourgogne nous ont fait entrer dans la dixième classe, septième section, du catalogue, nous n'en sortirons pas sans mentionner de suite la *palette de couleurs* de M. Domon aîné, fabricant de couleurs minérales au Moulin-Rouge, près Auxerre (n° 3091). C'est une palette de couleurs-mères de plus de trente nuances com-

plètement homogènes et inaltérables à la lumière, partant du brun le plus intense et s'élevant graduellement jusqu'aux tons les plus lumineux ; d'une variété assez grande pour pouvoir se prêter à la représentation peinte de tous les objets de la nature. Ces couleurs, dont la base est toute minérale et la fixité complète, peuvent être employés indifféremment à l'huile, au pastel, à l'aquarelle, à gouache, à fresque et généralement pour toute peinture extérieure exposée au soleil, et aux intempéries. Employées à l'huile pour tableaux, ces couleurs, outre l'avantage d'une manipulation facile, ont celui de sécher promptement, et uniformément, et de *courir* du premier coup. Il faut féliciter M. Domon des résultats qu'il a obtenus ; sa découverte est appelée à rendre de véritables services à la peinture.

Nous ne pouvons passer davantage sous silence le *brun d'Orient* de MM. Desbrisseaux et Memain, de Sens (n° 3089). Cette substance, d'une nuance naturelle et entièrement nouvelle en peinture, contient l'élément ferrugineux en quantité infiniment plus considérable qu'aucune des matières colorantes employées jusqu'à ce jour, dans la proportion de quatre parties sur dix ; elle est homogène, sans mélange d'aucune autre espèce de couleur fabriquée, sans cuisson, sans acide ; aussi est-elle d'une fixité à toute épreuve, sans retrait, et inaltérable à l'eau, à l'air, et au soleil. En grume, le *brun d'Orient* supporte un feu violent, sans subir la moindre altération dans sa nuance. On peut l'employer indifféremment à l'eau, à l'huile, au vernis, pour les ouvrages les plus fins comme pour les plus grossiers, pour les bâgeoimages extérieurs les plus communs aussi bien que pour la peinture des voitures de luxe. Tout en couvrant parfaitement, il est d'une grande transparence. On obtient, à l'aide de cette substance, les plus belles teintes de bois, et elle se marie très bien avec les autres couleurs, auxquelles elle communique alors sa fixité. On sait que les gerçures font le désespoir des peintres et de leurs clients ; nous connaissons des voitures peintes au *brun d'Orient* qui roulent depuis plus de quinze mois, sans qu'il se soit manifesté le plus léger fendillement. C'est un excellent prospectus pour MM. Desbrisseaux et Memain.

Il est peu d'objets qui aient, en tous temps, exercé davantage l'esprit d'innovation des hommes spéciaux que les machines agricoles : c'est une route frayée et battue où l'on se coudoie ; il y a déjà un mérite réel à tenter seulement un perfectionnement, dût le succès ne pas toujours répondre aux efforts du novateur. M. Montenet aîné, mécanicien à Tomerre, a innové et réussi tout à la fois ; il a exposé une *Machine à battre le blé*, dont les combinaisons semblent heureuses (n° 1329). Le battoir est à bielle, pédale, ventelle et grille à jour. Et servant la machine, le poids du corps fait jouer la pédale sans rien ajouter à la fatigue, et les grilles à jour, en empêchant le refoulement

de l'air, dégagent le blé au fur et à mesure du battage. Le poids du tambour-batteur, qui est soutenu par des supports à pointes, est inférieur des trois quarts à celui des autres machines. Dans les battoirs à coussinets ou galets, l'usure continuelle occasionne des irrégularités dans le battage; le mouvement, dans la machine de M. Montenot, s'opère sur une pointe qui se serre à volonté et remplit ainsi l'office de régulateur. Le cylindre alimentaire se meut dans des boîtes à galets toujours pleines d'huile, ainsi se trouve diminuée sensiblement la résistance du frottement. Des courroies, passant par des galets et conduites par des tringles à crochets sur les têtes de bielle adaptées au cylindre alimentaire et à la pédale, transmettent le mouvement, et la ventelle règle la hauteur des distances pour battre les blés de différentes grandeurs. La machine de M. Montenot peut aussi être utilisée, pendant les travaux de la culture, à préparer les semences.

Ainsi, économie de forces, régularité et bonne condition du battage, voilà les sérieux avantages que nous paraît offrir le battoir de M. Montenot. Au mérite de l'invention, M. Montenot ajoute encore celui du désintéressement; il n'eut en vue que l'utilité de l'agriculture, et malgré le brevet bien mérité que lui a valu son œuvre, M. Montenot est tout disposé à en divulguer généreusement les secrets.

L'*Egraineur-vanneur* de M. Ferdinand Giguet, de Saint-Vinnemar (n° 1288), est une machine à débourrer et vanner les grains des légumineuses fourragères, telles que luzerne, minette, trèfle, etc. Elle mérite aussi une attention spéciale, elle est simple et d'un usage facile en même temps qu'économique. Deux hommes peuvent égrainer et vanner de deux à trois hectolitres de grains par jour. La machine peut être montée à manège, il est facile aussi d'y adapter un battoir à blé, comme au battoir à blé un battoir à graines, et le même moteur suffit pour communiquer le mouvement à tout cet ensemble. M. Giguet est aussi le constructeur d'un *coupe-trèfle* fort ingénieux qui recueille les têtes de trèfle dans le champ sans endommager le fourrage. M. Giguet occupe en somme une place honorable parmi les exposants de machines spéciales aux industries agricoles.

Nous regrettons que les *Roues de fer dites articulées* pour instruments aratoires, de M. Rativeau, de Briennon-l'Archevêque, ne se soient pas trouvées au rang que leur assigne le catalogue (n° 1342), où nous les avons vainement cherchées. Elles eussent trouvé leur place ici. Nous avons appris depuis qu'elles ont été momentanément égarées. Contentons-nous donc de rappeler en passant que ce système de roues est breveté, et que M. Rativeau est le seul qui ait obtenu la médaille à l'*Exposition générale agricole* de 1854 à Paris. (1)

(1) Les roues de fer articulées de M. Rativeau ont été retrouvées et exposées dans le courant d'octobre, mais trop tard pour être soumises à l'examen du Jury qui, depuis longtemps alors, avait déjà terminé son travail.

III.

VITRAUX PEINTS DE MM. VEISSIÈRE. — TEINTURERIE : M. ROUCÈS.

La peinture sur verre eut ses époques de triomphe ; en cela, le moyen-âge et la renaissance nous ont légué d'admirables modèles. Qui de nous, en effet, n'est resté en extase à la contemplation de ces riches vitraux qui ornent les portails et remplissent les ogives des églises des XIV^e et XV^e siècles, et dont les vifs reflets, jetés sur la dalle par les rayons du jour, étendent un voile mystique sur la majesté du sanctuaire ? Mais les maîtres de l'art n'ont-ils pas laissé des imitateurs ? Ne faut-il pas faire bon marché de ce préjugé, qui s'est accrédité, que le secret des peintres verriers était perdu ? Ce qui est vrai, c'est qu'en France le goût de la peinture sur verre a suivi le sort de l'architecture gothique, quand elle a cédé la place au style grec ressuscité ; il y a eu interruption, mais seulement interruption. Le secret ne fut donc jamais perdu ; l'eût-il été, que la science moderne qui, depuis deux siècles surtout, a chaque jour reculé les limites de sa toute puissance, aurait infailliblement pénétré le mystère.

Le talent de nos artistes, l'habileté de nos ouvriers, donnent aujourd'hui à ce préjugé le plus éclatant démenti. La peinture sur verre, moitié art, moitié industrie, et qui participe peut-être plus encore du premier que de la seconde, a envahi les rampes de tous les escaliers qui conduisent aux galeries supérieures du Palais de l'Exposition ; armoiries, petits paysages, verrières pour églises, grisailles et peintures diaprent les murs de leurs mille couleurs.

A côté des vitraux allégoriques de M. Didron, du Saint-Jean-Baptiste de M. Maréchal Gugnion de Metz, de la gloire de M. Marchand, de Paris, figurent, sans pâlir, les vitraux peints de MM. Veissière père et fils, de Seignelay. MM. Veissière ont exposé deux verrières des XIII^e et XIV^e siècles (n^o 5577 du catalogue). La première, la plus grande, a 5 mètres de hauteur, sur 4 mètres de largeur, et est divisée en trois travées horizontales contenant chacune cinq compartiments. La Conversion et le martyr de Saint-Florentin qui en font le sujet, y sont reproduits en quinze tableaux. Au sommet, Saint-Florentin, à cheval, tient l'oriflamme à la croix blanche, et à ses côtés chevauchent St.-Alfred et St.-Hilaire, ses braves compagnons, revêtus de manteaux écarlates. Les autres panneaux renferment une centaine de personnages, hommes, femmes, enfants, moines, soldats et chevaux. Sur le phylactère qui court au-dessous des panneaux est écrite, en lettres gothiques, la légende suivante qui retrace en douze versets et dans le langage du temps, la

conversion et le martyr du héros, ainsi que le miracle opéré par ses restes précieux :

« St-Florentin étoit païen, sa loy laissa et fut chrestien, sur le corps
 » glorieux s'adresse, ses amis au besoin ne laisse. — Les idoles plus
 » ne adora, les gages qu'il avoit de guerre, aux pauvres de Dieu qu'il
 » pris, les deptoit sans plus enquerre. — Le roy Croscus l'envoia
 » querre, po luy faire adorer ses dieux, au Crucifix s'en va grat erre,
 » laissant ses dieux d'or radieux. — Le roy tant iracundieux, l'inter-
 » rogea moult longuement. Chevalier suis du roy des Cieux, dit St.-
 » Florentin hardiment. — Or le faux roy cruellement, por sa rage et
 » fureur passer, fit ignominieusement, au saint les dents rompre
 » et froisser. — Puis lui fit coper et tirer la langue, que fort le fascha,
 » mais Dieu le voulut tant priser, que cela point ne l'empescha. —
 » Après lui fit coper la teste, iniuste et cruelle manière, Dieu qui tout
 » voit lui fit sa peste, car des yeux perdit la lumière. — A donc cou-
 » gnut sa faute entière, premièrement Dieu l'inspira, Dieu lui rendit
 » la vue pleinière, puis après on le baptisa. — Le roi Croscus et sa
 » noblesse, ensepvirent à diligence, St.-Florentin en toute humbles-
 » se, puis l'inhumèrent en révérence. — Deux sceurs comtesses à Rome
 » allèrent, par le chastel St-Florentin passèrent, et là visiterent leur pa-
 » rent courtois et bénin. — De retour à Bremur, s'enfurent, où posait
 » le corps glorieux, des mains du seigneur reçurent, le chef et un os
 » précieux. — Une femme avoit un enfant roide mort, le chef on
 » boust, de Saint-Florentin triomphant, sur lui, et il ressuscita. »

La seconde verrière, dont les dimensions sont bien moins considéra-
 bles puisqu'elle ne porte que 2 mètres 50 c. de hauteur sur 1 mètre
 50 c. de largeur, appartient, par son style, au XIII^e siècle, ce siècle
 tant estimé des archéologues. C'est une heureuse copie de plusieurs
 panneaux de la légende de Saint-Eloi, dont l'original est dans l'église
 cathédrale Saint-Etienne d'Auxerre, ainsi que nous l'a révélé l'inscrip-
 tion *Sanctus Audoins Eligius* qui se reproduit en plusieurs endroits.

Le caractère distinctif des vitraux de MM. Veissière est l'identité
 de tons, de couleurs et de nuances avec les œuvres des anciens, mé-
 rite que nous avons cherché vainement ailleurs ; M. Didron, dont
 l'autorité est imposante, les prit pour de vieux vitraux restaurés ; cette
 erreur est un éloge suffisant. Le jury de 1844 avait déjà reconnu
 cette analogie dans les vitraux qu'ils exposèrent alors :

« Le petit vitrail de M. Veissière, représentant la *Cène*, dit le rap-
 port, semble devoir occuper la quatrième place ; ce vitrail, loin de
 résumer les questions d'art et d'harmonie, est cependant remarquable
 par une imitation complète des procédés techniques des peintres du
 du XVII^e siècle. Les modelés des chairs par des rouges transparents
 sont complètement analogues à ceux de cette époque et quoique lais-
 sant encore à désirer, le résultat obtenu dénote des recherches assi-
 dues et une observation constante des procédés employés par les an-

ciens. Le jury accorde à M. Veissière une citation honorable.

Cette qualité dominante mérita encore à MM. Veissière une mention honorable en 1849 ; et en 1850 la Société française pour la conservation des monuments, lors de son congrès archéologique, à Auxerre, leur décerna une médaille de bronze.

Enfin, les travaux qui leur ont été confiés sont la meilleure preuve de l'estime que méritent leurs ouvrages. Ils ont été chargés de la restauration des vitraux, du XIII^e siècle, de l'église de Saint-Julien-du-Sault et des verrières de la sacristie du bas-chœur de la cathédrale de Sens, et c'est encore à leurs mains qu'est abandonnée, aujourd'hui, l'exécution d'une grande verrière XV^e siècle, dans cette belle basilique.

M. Rouquès n'a pas, il est vrai, le siège de son établissement dans notre département ; son immense usine, où il occupe les bras de plusieurs centaines d'ouvriers, est à Clichy-la-Garenne, près de Paris, mais il habite une grande partie de l'année le département de l'Yonne, et le village de Villeneuve-Saint-Salves, sur la route d'Auxerre à Montigny, qu'il a choisi pour sa résidence, sait quel large et honorable usage il fait de la fortune que lui acquièrent son intelligence et ses veilles. A ce double titre, M. Rouquès a droit de cité dans ce compte-rendu, dont le cadre restreint nous oblige, à notre grand regret, à ne consacrer que trop peu de mots à son utile industrie.

M. Rouquès est le doyen des teinturiers de la Seine, et dans sa longue carrière commerciale, il s'est tenu constamment à la tête de de l'industrie. Depuis plus de quarante ans que les principaux fabricants lui confient la teinture de leurs produits, il n'a cessé de suivre, de provoquer même les progrès de la teinturerie, et il a largement contribué à la pousser dans la voie de perfectionnement où elle est aujourd'hui. Le commerce est unanime à lui rendre cette justice. Obtenir de belles nuances, d'une coloration solide, donner à l'étoffe un apprêt avantageux, et en même temps conserver au tissu son aspect primitif, son toucher moelleux et sa force ; mettre en relief, sans les altérer, les fines croisures qui font des mérinos et des cachemires d'Ecosse une spécialité toute française, c'est le but que la teinturerie poursuit depuis soixante ans, c'est celui que M. Rouquès atteint par dessus tous les autres. Sa vitrine (n^o 3044), renferme des cachemires français de la fabrique Gimbert et Robert, de Pesel et Menuet, de Biétry, etc., dont la teinture et l'apprêt justifient la renommée de la teinturerie de Clichy. L'œil le moins expérimenté peut apprécier les soins que M. Rouquès donne aux tissus de laine, la perfection qu'il apporte dans le nouveau mode de traitement du cachemire dont il est vraiment le créateur.

IV.

TUILES ET BRIQUES DE BOURGOGNE. — USINES DE M. BERTRAND ET DE M. LE BARON DE CHATEAUBOURG. — BRIQUES RÉFRACTAIRES DE M. TROUILLET. — POTERIE DE TREIGNY : M. BERNOT.

La céramique est, à coup sûr, au nombre des industries les plus répandues, les plus multiples dans leurs applications ; aussi occupe-t-elle à l'Exposition une large place. Aucun produit naturel ne subit, en effet, sous la main de l'ouvrier ou de l'artiste, des transformations plus variées que l'argile, depuis la brique, la tuile, le carreau, la poterie de ménage jusqu'aux incomparables porcelaines de Sèvres ; aucun ne se prête à plus d'usages. Sur les routes, au bord des rivières, dans les vallées, à chaque pas s'offre à vous soit une tuilerie, soit une briqueterie, soit un four de potier, avec sa halle, son séchoir, son fourneau, et, non loin de là, la mine d'argile qui l'alimente ; de même, dans le Palais de l'Industrie, la céramique est semée partout ; vous la retrouvez sous mille aspects différents, dans la grande nef, les bas côtés, les galeries supérieures, le diorama ; vous avez peine à suivre toutes les métamorphoses de ce Protée de l'Exposition.

L'argile, on le sait, offre de nombreuses variétés sous le rapport de la finesse, de la pureté, de la couleur ; mais quels que soient les éléments dont elle est mélangée, craie, alumine, feldspath ou oxides métalliques, elle se pétrit avec une égale facilité ; elle affecte avec la même docilité chacune des formes innombrables que lui impose le génie industriel et artistique. Figuline ou argile commune, elle sert à la fabrication des tuiles, des briques, des carreaux, de la poterie ordinaire ; marne argileuse, elle donne les faïences et les porcelaines opaques ; terre réfractaire, inaltérable au feu, elle sert à faire les creusets destinés à la fonte des métaux ; kaolin, elle produit les plus riches porcelaines. L'argile commune et la terre réfractaire nous occuperont seules, puisque le département de l'Yonne n'en exploite pas d'autres.

Les tuiles et les briques de Bourgogne jouissent d'une réputation que le temps et l'expérience ont consacrée ; cette réputation explique l'état de prospérité de certaines usines du département où ces matières se fabriquent, et dont le rayon d'affaires s'est étendu sous la direction intelligente de leurs propriétaires. Parmi les nombreuses tuileries que possède le département de l'Yonne, et spécialement les arrondissements de Sens et de Joigny, il faut citer, en première ligne, celle de M. Bertrand, député au Corps législatif et membre du Conseil général de ce département. Cette fabrique, située à Pont-sur-Yonne, est dans

es plus avantageuses, sur les confins de deux départemens. Sa création remonte à près d'un siècle, et, depuis son origine, la tuilerie de Pont-sur-Yonne n'a cessé d'appartenir à la même famille, titre héréditaire de renommée industrielle qui vaut bien d'autres parchemins. Les produits de cette fabrique sont généralement destinés à la consommation de Paris et de ses alentours, où ils sont fort estimés de tous les constructeurs. Les pièces exposées par M. Bertrand ont, entr'autres mérites, celui de n'être pas des échantillons fardés ; elles n'ont reçu aucune préparation extraordinaire, aucun soin exceptionnel pour paraître dans le Palais de l'Exposition ; elles ne sont que les spécimens exacts et fidèles des marchandises que son usine livre chaque jour au commerce ; à côté de ses produits fabriqués, figure un échantillon de la matière première, un simple bloc de *terre argileuse de Bourgogne mélangée d'oxide*, telle qu'elle est extraite pour la fabrication (n° 5354 du cat.).

Dans l'usine de Pont-sur-Yonne, la fabrication se fait à mains d'hommes, et le bois est le seul combustible employé à la cuisson. La manipulation s'opère plus lentement, mais se finit mieux, et les hommes spéciaux reconnaissent que la chaleur obtenue par le bois est plus douce, plus facile à graduer et qu'elle n'exerce pas une action aussi brusque, aussi saisissante que la houille, sur la terre renfermée dans le four. La brique, la tuile, le carreau se jugent aussi par leur pesanteur ; le poids des tuiles fabriquées à l'usine de Pont-sur-Yonne est de 2 kil. 250 gr. ; celui des briques de 2 kilog. 500 gr. ; la dimension des premières est de 32 centimètres de longueur sur 25 de largeur et 15 millim. d'épaisseur ; les secondes portent 22 cent. de longueur sur 11 de largeur et 55 millim. d'épaisseur. Les produits de cette fabrique doivent leur supériorité et leur réputation à la nature et au **mélange des terres** qui entrent dans la fabrication ; les unes sont des argiles **blanches** et vitrifiables, les autres renferment de l'oxide de fer en assez forte quantité pour donner à ces produits la teinte foncée, la **solidité et la sonorité** qui les distinguent.

M. le baron de Châteaubourg, introducteur des ambassadeurs et maître des cérémonies de la maison de l'Empereur et collègue de M. Bertrand au Conseil Général de l'Yonne, a exposé des produits sortis de son usine de Villeneuve-sur-Yonne, de formes et d'espèces très variées ; les argiles qui y sont employées présentent divers aspects : il y a des gisements noirs, d'autres d'une nuance jaune, et un troisième appelé vulgairement terre blanche. Le mélange de ces trois couches d'argile donne des produits d'une dureté comparable à celle du grès, et qui offrent en même temps l'avantage de se profiler à arêtes vives, aussi bien que la pierre blanche. Un gracieux pavillon polygonal est construit, dans un coin malheureusement assez obscur de

Palais de l'Industrie, avec des briques brunes ordinaires de l'usine de Villeneuve-sur-Yonne; sous ce pavillon sont les autres échantillons exposés par M. de Châteaubourg : des carreaux à parqueter, des briques à coin pour les voûtes, de petites et de grandes briques cintrées sur la longueur, des entablements à corniches, des entablements ronds et des dalles de plusieurs dimensions. Tous ces produits sont également remarquables par leurs teintes, leur grain et leur cuisson, et la fabrique de Villeneuve-sur-Yonne justifie le renom des briques de Bourgogne (n° 5369 du cat.).

Les briqueteries de la Voie aux Vaches, commune de Nailly, arrondissement de Sens, appartenant à M. Trouilliet, de cette dernière ville, ont fourni, dans une autre catégorie de produits, un contingent fort recommandable d'échantillons. Les briques de M. Trouilliet sont essentiellement réfractaires; leur résistance à l'action du feu le plus intense est tellement reconnue qu'elle sont expédiées dans toute la France et exportées à l'étranger en quantités importantes. Elles s'emploient particulièrement à la construction des hauts-fourneaux, des fours à porcelaine, des fourneaux de verrerie, des fonderies de métaux, des usines à gaz, des raffineries, etc. Les ingénieurs et les architectes du gouvernement les recommandent, et divers ouvrages, traitant de la construction des hauts-fourneaux, en font le plus grand éloge. C'est après de nombreux essais, à l'aide d'efforts persévérants, que M. Trouilliet est parvenu à faire, par des mélanges en proportions raisonnées de sables et d'argiles, des briques appropriées à divers genres de fourneaux. La terre qu'il emploie est une argile blanche comme le kaolin, exempte de calcaire, de gypse, de potasse et de fer oxidé, éléments qui rendent ordinairement la pâte fusible et la colorent d'un rouge plus ou moins foncé. Parmi les briques exposées par M. Trouilliet, les unes, marquées *Trouilliet*, contiennent une mixtion de sable quartzeux très pur et conservent leur blancheur à la cuisson; les autres, marquées *EP* et *JD*, acquièrent au feu une légère teinte nankin. Les briques de M. Trouilliet doivent à l'absence complète des petites pierres calcaires appelées communément *langues de chat*, à l'homogénéité de la pâte qui a subi une préparation et un marche convenables, de ne jamais se fendiller ni s'éclater au feu; leur usure est progressive, graduelle; c'est à ces qualités qu'il faut attribuer la longue durée des fourneaux que ces briques ont servi à construire (n° 5428 du cat.).

Dans le cours de ses pérégrinations à travers les régions du commerce et de l'industrie, il est une singularité qui frappe inévitablement l'observateur, et, pour notre compte l'amour-propre, départemental nous pousse à la mettre en relief. Si Paris a le droit de se parer avec orgueil de ses riches et élégants produits de luxe, si Paris éblouit de l'éclat de ses splendides porcelaines, de ses somptueux services de

table, Paris en revanche est assez mal partagé en poteries ordinaires, en ustensiles de ménage et de cuisine ; tous ces objets y sont en général de formes détestables, lourds, incommodes et de couleurs affreuses. Sous ce rapport, le superflu y est remarquable de magnificence et de goût, mais le nécessaire n'est pas digne d'être envié du plus chétif hameau du département de l'Yonne. La porcelaine réclame la poterie, mais la bonne poterie bourguignonne ; Paris a Sévres, il lui manque Treigny.

La renommée des poteries de Treigny ne date pas d'hier, car on fait remonter à plusieurs siècles l'origine de leur établissement, et les ménagères du département de l'Yonne et des départements voisins peuvent attester si cette réputation est usurpée.

La nature a doté cette commune d'abondants dépôts d'argiles parfaitement appropriées à la fabrication des divers objets de ménage d'un emploi journalier ; ces argiles donnent des produits d'une extrême solidité, ne communiquant aux aliments aucun mauvais goût, résistant à l'action du feu, et de plus d'un prix fort minime. Ces précieuses qualités ont valu aux poteries de Treigny de détrôner à peu près toutes leurs rivales à trente lieues à la ronde ; et sans que les potiers aient fait jamais de grands efforts pour multiplier les débouchés de leurs produits, la fabrication annuelle, dans la seule commune de Treigny, atteint le chiffre de près de 550,000 pièces, représentant une valeur d'au moins 60,000 francs. M. Edme Bernot fils, au hameau du Boissenet, compte parmi les plus habiles potiers du pays. Les échantillons qu'il a exposés (n° 5466) consistent en : Un pot à saler d'une capacité de 100 litres ou 100 kil. de viande, et du prix de 12 fr., une marmite de 5 litres du prix de 1 fr. 95 c. la douzaine et un pot à lait de 5 litres et demi du même prix. Ces différents objets sont recouverts, soit intérieurement, soit extérieurement, d'une plom-bure inaltérable dont le brillant égale celui du plus beau vernis.

Que la poterie de Treigny s'arrache à l'ornière de la routine, qu'elle se délivre de certaines entraves dont le temps, les habitudes, l'apathie et une concurrence déréglée l'ont tyranniquement chargée, que les potiers étudient les jolies formes et qu'ils versent sur leur industrie quelque peu de goût artistique et Paris, aussi bien que les départements, en subira la loi.

BARRAGES MOBILES A ÉCHAPPEMENTS DE M. SALMON-VEZIEN. — BAS EN CAOUTCHOUC VULCANISÉ DE M. DAIGRE. — ARMES DE CHASSE DE M. LARRIEUX.

Nous avons pu nous convaincre, par ce qui précède, que le département de l'Yonne, pour n'être ni industriel ni manufacturier, a vu déjà se développer dans son sein un assez grand nombre de branches d'industries ; dans la métallurgie, les produits chimiques, la mécanique agricole, la peinture sur verre, la céramique, il compte au Palais de l'Exposition d'honorables représentants ; peu de personnes soupçonnaient qu'il renfermât autant et de semblables éléments de production, et cependant nous avons à peine achevé les deux tiers de notre course. Poursuivons donc notre tâche avec un nouveau courage.

Chacun connaît l'utilité des barrages dans les cours d'eau, les rivières, où le flot baisse de façon à imposer à la navigation des interruptions périodiques. La navigation de l'Yonne, par exemple est libre, et continue tant que les eaux sont assez hautes, elle devient intermittente quand leur niveau ne s'élève plus que de 50 centimètres au-dessus de l'étiage ; alors, elle ne peut se soutenir qu'à l'aide de lâchures périodiques que l'on renouvelle plusieurs fois par semaine, en ouvrant successivement les pertuis de la Haute-Yonne et ceux de ses affluents. Les eaux, en s'accumulant, forment une crue à laquelle on a donné le nom d'*éclusee* et dont on profite pour descendre les trains et les bateaux. Les innombrables imperfections des premiers barrages ont appelé l'attention des hommes spéciaux, et les barrages mobiles à échappements vinrent opérer une véritable révolution. L'éclusee ancienne était la force brute abandonnée à elle-même, tandis que l'éclusee pliée sous le joug des barrages mobiles est cette même force domptée et dirigée par le pouvoir de l'homme ; c'est une conquête immense pour l'amélioration des rivières navigables. Et, en définitive, les rivières sont encore restées, jusqu'à ce jour, les grandes routes du commerce des bois, des charbons et des vins.

Nous ne voulons pas nous laisser entraîner à d'interminables détails sur les différents systèmes de barrages d'arrêt, barrages de retenue, etc. ; nous renverrons au savant mémoire publié, en 1843, par M. Chanoine, ingénieur des ponts-et-chaussées, sur les avantages des barrages mobiles à échappements, et les améliorations qu'ils ont apportées dans la navigation de l'Yonne en particulier.

M. Salmon, conducteur embrigadé à Auxerre, chargé du service de

la rivière d'Yonne et canal, a exposé deux systèmes d'échappement dont l'un surtout a reçu la plus souveraine des sanctions, celle de l'expérience. Ses modèles sont dans la galerie annexe entre les plies 14 et 15 à l'étage supérieur; ils sont consignés au n^o 4438 du catalogue officiel. Pour être intelligible et faire ressortir la supériorité du système de M. Salmon, il est indispensable d'entrer dans quelques explications sur l'origine des barrages mobiles à échappements, leur construction et leur manœuvre.

L'établissement des barrages mobiles sur la rivière d'Yonne remonte à 1836 seulement; ils remplacèrent les pertuis fixes sur lesquels ils présentent l'incontestable avantage de s'effacer complètement en temps de crue, tout en rendant les mêmes services par les eaux basses. Ils sont composés d'un radier en maçonnerie construit au niveau du sol de la rivière, et ayant un encastrement où se trouve engagé un chassis en bois destiné à recevoir les tourillons des fermettes. Ces fermettes, qui affectent la forme d'un trapèze, ont environ 2 mètres de hauteur, elles sont équidistantes de 1 mètre 10 centimètres et se couchent dans l'encastrement, ou sont maintenues dans une position verticale au moyen de griffes en fer qui les relient l'une à l'autre et aux culées du barrage. Ces griffes reçoivent la tête des aiguilles de bouchage, tandis que le pied est appuyé contre la saillie que fait le chassis en charpente sur le radier. Pour relever les fermettes du fond de l'eau, on se sert de chaînes fixées à leur partie supérieure; en levant la première fermette, on amène la chaîne qui tient à la seconde, et ainsi de suite; la longueur de ces chaînes est calculée de manière qu'elles ne se trouvent pas tendues entre deux fermettes consécutives dont l'une est debout et l'autre couchée. Sur le sommet des fermettes levées, on établit un pont de service pour la manœuvre, en planches légères de 50 centimètres de largeur. Pour déboucher le barrage, il fallait précédemment ôter les aiguilles une à une et à la main, détacher successivement chaque fermette, l'échouer et enlever au fur et à mesure les barres et le pont de service. Pour une passe de 40 mètres, il s'agissait de six cents aiguilles à enlever, opération très pénible qui exigeait près de deux heures à deux hommes, et qui n'était pas exempte de dangers, surtout pour les débouchages de nuit.

On a dû se préoccuper sérieusement des moyens de rendre la manœuvre du débouchage plus rapide et plus sûre; deux modes d'échappement présentés en 1843 réduisirent à 20 minutes déjà le temps nécessaire au débouchage d'une passe de 40 mètres: le barrage de Saint-Martin, près Sens, en offre un exemple; mais il fallait toujours le concours de deux hommes, obligés, pendant la manœuvre, de rester sur le pont de service. L'amélioration était notable, mais ce n'était

qu'un premier pas ; les conditions de facilité, d'économie de temps et de sécurité n'étaient encore remplies qu'à demi, il restait à faire.

A toutes ces conditions, le premier système produit par M. Salmon satisfait pleinement, système qui se recommande par une incomparable simplicité, système qui a le mérite de n'être pas une vaine théorie, car il a pour lui l'expérience triomphante de quatre années. Depuis 1852, il est appliqué au barrage de Preully, à deux kilomètres au-dessus d'Auxerre, où il n'a cessé de fonctionner. Sa puissance est en raison directe de la simplicité de ses combinaisons, car il est merveilleux de voir avec quelle docilité, quelle harmonie, chaque fermette tombe à son tour sous la masse tumultueuse du flot.

La force de pression de l'eau sur les aiguilles fait tourner la griffe qui les soutient, et cette griffe, dans son mouvement rotatoire, dégage la fermette qui la porte. La première fermette qui tombe, en arrivant dans l'encastrement, imprime à celle qui la suit le mouvement qui doit l'y entraîner à son tour. Ce mouvement se propage ainsi sur toute la série des fermettes dont la chute successive et mesurée ne saurait être mieux comparée, selon nous, qu'à celle des *capucins de cartes*.

Le débouchage s'opère ainsi seul et sans nul danger, dans l'espace de deux minutes au plus, sans le secours du déboucheur qui peut rester, pendant la manœuvre, sur la culée du barrage, et dont la présence devient inutile dès qu'il a fait tomber la première fermette.

Le second système exposé par M. Salmon n'a pas, comme le premier, l'avantage d'être expérimenté, mais il se signale aussi par sa simplicité, qualité qui est, à peu d'exceptions près, une garantie du succès. Le débouchage s'effectue seul et avec la plus grande célérité; 30 secondes suffiraient pour faire partir les aiguilles ; mais alors les fermettes restent debout et il faut les échouer ensuite par une seconde manœuvre, si les circonstances l'exigent.

En dernière analyse, les échappements de M. Salmon révèlent des connaissances sûres en travaux de navigation, ils constituent un progrès réel, une innovation remarquable, dont les bienfaits sont immenses puisqu'ils épargnent ce que l'homme a de plus précieux dans ce monde, le temps et la vie.

M. Jules Daigre fils, d'Auxerre, a atteint, dans la confection des articles qu'il a exposés (nos 2383 et 7562 du catalogue), le double but que chaque artisan doit se proposer avant tout autre, bon marché et meilleure qualité. Les bas en caoutchouc vulcanisé, pour la compression des varices, qu'il fabrique à l'aide d'une mécanique qui conserve à la matière première son entière élasticité, combrent une lacune et donnent à l'humanité des armes précieuses contre une de ses plus fâcheuses infirmités. Ils se recommandent aussi par un autre avan-

tage : ils supportent le blanchissage sans subir aucune altération. Les bas en caoutchouc se vendaient de 18 à 22 francs; l'invention de M. Daigre lui a permis d'en réduire le prix à 6 francs, malgré leur supériorité.

La fabrication des armes de chasse et de luxe est la spécialité de M. Larrieux, armurier à Toucy. Dans une profession où se rencontrent des lutteurs de la taille de Lefrançois, Devienne et Lepage, le simple médiocrité aurait déjà le droit de revendiquer une palme. Mais M. Larrieux a su conquérir un autre rang dans l'armurerie et la présence dans la lice de ces adversaires renommés ne l'a pas condamné à l'obscurité. Sa vitrine, dans la galerie circulaire du panoram, renferme trois beaux fusils doubles (n° 4184), qui supportent honorablement la comparaison avec ceux de ses concurrents et n'ont rien à redouter du voisinage des pièces exposées par les principaux armuriers de la Capitale. Ils joignent à l'éclat, le fini et la précision, et hâtons-nous d'ajouter qu'ils sont de 20 à 25 pour cent au-dessous des prix connus. M. Larrieux est apprécié comme il mérite de l'être par les maîtres de l'art, la preuve en est dans la confiance que lui témoignent chaque jour les armuriers de la maison de l'Empereur.

VI.

FILATURE DE LAINES DE M. RÉTIF, A VASSY. — CUIRS VERNIS ET GÈRES DE M. COULBOIS, D'AVALLON. — MENTHE ANGLAISE DE M. ROZE.

Vassy-sous-Pizy est un village dont la population n'excède guère 300 habitants, et cependant la filature de laines peignées de M. Rétif y occupe journellement plus de cinquante ouvriers, et ne compte pas moins de trois mille broches en mouvement. Mais son éloignement de tout centre industriel lainier fait perdre à cet établissement de l'importance qu'il pourrait avoir ; et monté pour le travail à façon, il ne peut exercer aucune influence sur le commerce des laines, nos marchands vendant toujours leurs produits à des maisons de Paris, de Reims ou du Nord. M. Rétif n'emploie pas de laines brutes ; les laines qu'il reçoit ont subi les préparations du dégraissage et du peignage ; elles sortent de ses mains filées soit en chaîne, soit en demi-chaîne, soit en trame.

Industriel laborieux autant que modeste, M. Rétif fabrique annuellement 30,000 kilogrammes de fils de laines de toute nature, qui sont convertis plus tard en ces mille tissus livrés au commerce, depuis le simple mérinos jusqu'aux étoffes les plus fines et les plus soyeuses.

Les produits exposés par M. Rétif (n° 6471) forment une quasi-spécialité. Confectionnés à l'aide de métiers *self-acting* ou renvideurs mécaniques, machines de système anglais encore peu répandues chez nous, ils sont là surtout pour plaider en faveur de ce système, repoussé encore par beaucoup de maisons, mais dont le triomphe est garanti par l'économie qu'il procure dans la main d'œuvre. Les laines filées par M. Rétif ne sont pas employées au tissage par nos classes ouvrières, aussi est-il plus difficile d'en apprécier immédiatement les avantages; mais elles contribuent pour leur part à la réalisation de ces prix fabuleux de bon marché, obtenus pour les étoffes de laines, qui remplacent généralement aujourd'hui les tissus de coton, seuls employés dans l'habillement des habitants des campagnes, il y a à peine encore quinze ans.

Les produits exposés par M. Coulbois fils, d'Avallon (n° 2657), rentrent dans la 10^e classe, 4^e section. Ils consistent en veaux vernis pour chaussures, peaux de bœufs refendues et vernies pour capotes de voitures, veaux et moutons vernis pour garnitures de sièges, veaux cirés fabriqués spécialement pour l'exportation.

Une grave question, qui a longtemps préoccupé les économistes et partagé les commerçants et les industriels en plusieurs camps, est celle de la prohibition; elle est encore à résoudre. Dans l'état actuel de la législation, si la prohibition protège certains produits qu'elle soustrait aux effets souvent désastreux de la concurrence, elle apporte aussi de sérieuses entraves à d'autres branches d'industrie qui trouveraient dans la réciprocité des échanges une ample compensation.

C'est, en effet, à la faveur de ce système que l'Allemagne s'est emparée exclusivement de l'exportation; l'étranger, redoutant les hauts prix de la protection française, s'est habitué aux produits allemands, et les fabriques qui ont tenté de s'élever en deçà du Rhin pour en en balancer l'influence, ont été réduites, à peu d'exceptions près, à la consommation intérieure.

C'est à notre législation douanière que quelques-unes de nos industries croient devoir attribuer leur infériorité; l'industrie cotonnière, par exemple, et celle des tissus de laines sont de ce nombre. Rouen et l'Alsace ne peuvent lutter avantageusement avec Manchester pour ces produits. Un des faits les plus saisissants de l'Exposition universelle, c'est le bon marché des draps exposés par la Saxe et certaines provinces de l'Autriche. Les manufacturiers de Mulhouse et de Louviers ne cherchent pas la cause de ces phénomènes ailleurs que dans nos tarifs des douanes et dans la prohibition, qui retirent souvent à notre industrie les matières premières, ou les lui font payer fort cher.

Sur la demande qui en fut faite aux exposants par la Commission impériale, M. Coulbois donna les prix de ses produits, qui furent de

25 pour cent au-dessous de ceux des premières maisons de Paris, mais qui excédaient encore de 10 pour cent ceux de l'Union douanière allemande. M. Coulbois n'eut pas de doute sur la source du mal, aussi fut-il du nombre de ceux qui demandèrent l'abolition de la prohibition et la réduction du droit sur les produits en cuirs vernis allemands. Son diagnostic était sûr, car la commission d'examen prit l'avis en considération et dans son rapport elle demanda la levée de la prohibition.

La parfumerie, elle aussi, a multiplié ses produits. Compagne fidèle du luxe et de l'élégance, elle a dû les suivre dans leurs développements. On l'a répété à satiété, nous sommes les Athéniens modernes. Eh bien, nos modèles, tout grecs qu'ils étaient, ne dédaignaient pas de parfumer leurs chevelures — d'aromates parfois douteux peut-être; car ils n'eurent jamais ni des Jean-Marie Farina, ni des Gellé, ni des Chalmin. Les Alcibiades du dix-neuvième siècle n'ont de plus que les bons parfumeurs et les bons parfums. Et sans être un Alcibiade, on ne maudit pas trop les inventions du *comfort* moderne. — Un convive de Vefour ou des Frères Provençaux, vint-il de Carpentras ou de Brives-la-Gaillarde, n'oubliera pas le bol de menthe, rarement oublié, disons-le, par l'amphytrion, dans l'addition de la carte à payer.

La menthe, cette plante tant odoriférante dont nous venons de parler, est l'objet d'une branche d'industrie qui n'est pas sans importance dans le département de l'Yonne. Visitez plutôt l'hôte de la ferme du Deffroy, près Vireaux, et vous jugerez.

M. Alfred Roze cultive la menthe anglaise à Ancy-le-Libre, sur un sol tourbeux, où l'humus est mêlé d'argile, sol qu'il a dû assainir par des travaux hydrauliques considérables. Etablie dans des terrains jusqu'alors improductifs, d'un accès difficile et d'un voisinage insalubre, cette culture a véritablement opéré, sur les lieux qu'elle occupe, une métamorphose complète. Arrosés par des eaux abondantes, ils offrent maintenant le spectacle de la plus riche végétation; une habitation saine et agréable s'élève aujourd'hui là où la nature présentait l'aspect le plus désolé.

M. Roze avait observé en Angleterre la culture de la menthe, les résultats l'en frappèrent et il résolut de l'importer dans son département. Il y vit un moyen d'utiliser des bras inactifs, d'offrir du travail aux femmes qui, dans ces campagnes, restent inoccupées une grande partie de l'année. Ce fut une heureuse pensée; son but fut atteint. Il emploie aujourd'hui un nombre considérable d'ouvriers des deux sexes jusque-là désœuvrés, et cette industrie prit entre ses mains une extension telle qu'il élève actuellement une distillerie où fonctionneront plus de douze alambics. Les succès de M. Roze donnent une idée des ressources que procure à l'agriculture la culture de cette

plante. Des menthes de deux, trois et quatre ans de plantation ont fourni, dans une seule coupe, au moment de la floraison, jusqu'à 16,500 kilogrammes de menthe verte par hectare ; leur distillation a produit une moyenne de 177 grammes d'essence non rectifiée par cent kilog., soit 29 kilogrammes. Le prix de cette essence varie, mais il s'est élevé, en 1853 et 1854, jusqu'à 120 fr. le kilogramme.

Les parfumeurs en renom font le plus grand cas des essences brutes et rectifiées et de l'eau distillée de menthe poivrée de M. Roze, qui en a exposé des échantillons (n° 2547 du catalogue), et les résultats qu'il a obtenus ont été constatés avec éloge par les sociétés d'agriculture et d'industrie de Tonnerre et d'Ancy-le-Franc.

VII.

M. TOULOUSE : SABOTS SCULPTÉS. — RASOIRS DE M. QUERELLE. — APPAREIL MUSICAL DE M. COLARD-VIENOT. — PANNEAU SCULPTÉ DE M. LECLAIRE DE LOPITAU.

Notre siècle, autant que ses aînés, a ses détracteurs ; mais, hâtons-nous de le dire, à l'imitation de leurs devanciers, nos Zolles modernes flagellent souvent plus par habitude que par conviction. Qu'est devenu l'art dans l'industrie, crient-ils bien fort, depuis dix ans surtout ; l'art s'en va, l'art est parti, il est relégué dans les ateliers de quelques illustrations, qui le séquestrent à leur profit et lui interdisent l'air et la lumière de peur qu'il ne s'exile tout à fait. Calomnie ! Ces plaintes pouvaient avoir quelque retentissement avant le grand concours de 1855, mais depuis que le Palais des Champs-Élysées a ouvert ses portes, elles se perdent sans écho dans ses immenses galeries.

L'art ! jamais il ne fut plus populaire ; il s'infiltré partout, nous allions presque dire il s'impose partout ; il n'est plus le privilège de quelques uns, il est dans le domaine des masses, il marche côte à côte avec l'industrie qu'il seconde, qu'il inspire tous les jours ; il marque aujourd'hui de son empreinte les plus petites choses, comme les plus grandes ; il n'y a plus d'industrie, il y a l'art industriel. L'art ? n'est-ce pas le goût et l'application du beau, quelque forme qu'il revête ? Le tailleur, s'il crée des coupes élégantes, s'il combine des ornements gracieux, est artiste ; le cordonnier, s'il dome à la chaussure une forme heureuse et nouvelle, est artiste ; toutes les fois que la création se substitue à la routine, c'est l'art qui paraît ; aussi, ne craignons nous pas d'encourir le reproche d'exagération en disant que M. Augustin Toulouse, maître sabotier à Joigny, est artiste.

Sa vitrine (n° 8537 du catalogue) mérite de fixer l'attention des visiteurs. On peut, sans prostituer le mot, décorer les pièces qu'elle renferme, du nom de sculptures. Ici, une main, aux harmonieuses proportions, sort d'une manchette ornée des plus fines dentelures ; cette main tient un charmant sabot dont les plis semblent plus moelleux que ceux du plus doux vernis ; l'ensemble forme une chaussette digne du pied le plus aristocratique ; là, des fleurs, des festons, des arabesques s'entremêlent et serpentent sur un sabot aux gracieux contours ; à côté, un léger escarpin, richement fouillé, est noué par des cordons qui s'entrelacent, passent et repassent dans les œillets ; plus loin se dessinent les fières croisures du cothurne antique.

Voilà la transformation qu'a subi sous la main de M. Toulouse, le sabot primitif, cette masse informe et grossière qui charge le pied du paysan du Morvan ; le sabot du Morvan est l'idée première, la nature ; le sabot de M. Toulouse est le perfectionnement de cette idée, de cette nature, n'est-ce pas de l'art ? n'avions-nous pas raison de dire que le parois et la cuillère de M. Toulouse n'avaient rien à envier à la gouge et au ciseau du sculpteur ?

La coutellerie occupe à l'Exposition une large place ; Nogent, Langres, Thiers et d'autres villes y ont étalé de nombreux produits dont l'éclat et le fini donnent la plus haute idée de ces manufactures. Mais, dans cette industrie plus que dans toute autre, les apparences sont souvent trompeuses ; tout ce qui brille n'est pas or dans le monde ; en coutellerie tout ce qui luit n'est pas d'une trempe, d'un acier irréprochables. M. Querelle fils, de Sens, secrétaire de la chambre consultative des arts et manufactures, n'a pas cherché à éblouir dans la disposition des objets qu'il a exposés (n° 4570), il a surtout voulu prouver. A côté des rasoirs de tout genre qu'il fabrique, il a eu soin de placer des lames au sortir de la forge ; la pièce est là sans fard, sans déguisement, qui permet de juger de la qualité de l'acier et des avantages du mode de fabrication de l'exposant.

On sait que l'acier fondu ne peut supporter une température élevée sans perdre une partie de sa carbonisation ; les procédés spéciaux de M. Querelle la lui conservent en entier, car il n'amène l'acier qu'au *rouge noir* pour le travailler. Pour atteindre ce résultat, il fallait des machines ; l'ouvrier, qui manie du matin au soir un lourd marteau, chauffe le plus possible pour diminuer sa fatigue, et il n'obtient que des produits défectueux. Une force hydraulique de douze chevaux, utilisée par une turbine, met en mouvement les machines de M. Querelle, qui peuvent produire par jour six cents lames, tandis qu'un ouvrier arriverait à grand-peine à en fournir cinquante. Ces avantages ont réduit sensiblement le prix de revient et des rasoirs de qualité supérieure sont livrés au commerce au prix de douze francs la dou-

zaine. Aussi M. Querelle alimente-t il les principales maisons de Paris et de Lyon, pour lesquelles il marque ses articles de leurs poinçons respectifs.

Les artisans qui consacrent leurs talents à la recherche des moyens de remplacer la nature, lorsqu'elle a refusé à l'homme ses dons les plus précieux, ou que des accidents, des maladies l'en ont privé, ces artisans, quel que soit le succès de leurs efforts, ont bien mérité. S'il est des limites que la puissance humaine ne peut franchir, ne laissons pas dans l'oubli ceux qui appliquent toutes les forces de leur volonté à reculer ces limites. M. Colard-Vienot, horloger à Ville-neuve-sur-Yonne, est du petit nombre de ceux qui ont utilisé leur savoir-faire au profit des infortunés aveugles : car nous n'en comptons que quatre autres sur le catalogue, M. Barrochin, inventeur d'un guide-main et pupitre régulateur, MM. Dessaint-Gilles, Ruffié et Foucault, de Paris, auteurs d'un graphogène, M. Drouhin de Pouilly (Côte-d'Or), d'un guide-main.

L'appareil musical de M. Colard-Vienot est construit de façon que les aveugles n'ont besoin d'aucun secours étranger pour lire et écrire la musique et reproduire leurs pensées. Il se compose d'une planche à écrire de 31 centimètres de longueur sur 22 de largeur et d'un casier contenant par ordre les notes de musique et les caractères de l'alphabet; le tout est renfermé dans un étui portatif de 40 centimètres environ de côté. L'aveugle, à l'aide de cet appareil, trace sur un papier ordinaire les mots et la musique en relief, et il peut ensuite relire ce qu'il a écrit (n° 2015 du catalogue).

La Commission impériale a octroyé à M. Colard-Vienot un certificat de propriété qui confère, on le sait, les mêmes droits que le brevet. Est-ce à dire que l'invention de M. Colard ne soit susceptible d'aucun perfectionnement ? Nous ne le pensons pas. Les difficultés qui caractérisent de semblables découvertes offrent un vaste champ aux novateurs ; mais rien n'atténuera le mérite des efforts qu'il aura faits et n'effacera le souvenir des services qu'il aura rendus à une classe d'hommes digne de tant de commisération et de sollicitude

Nous mentionnerons ici *le rouet à filer* le lin et le coton de M. Gauthier fils, de Sennevoy-le-Bas (n° 1500 du catalogue officiel). Nous regrettons de n'avoir pu trouver cet objet dont l'utilité lui assurait dans ce compte-rendu toute la place qu'en comporte le cadre.

M. Leclair de Lopitau, de Vermenton, ne reçut jamais les leçons d'aucun maître, il n'eut jamais d'autre guide que ses propres inspirations. Le goût de la sculpture s'est inopinément révélé chez lui, « il a senti du ciel l'influence secrète, » on peut dire de lui que son astre en naissant l'avait formé sculpteur. Depuis deux ans seulement, il employait ses moments de loisir à ébaucher quelques pierres, à fa-

gagner sur le bois quelques pièces sans importance ; encouragé par ses premiers pas, il renouvela ses tentatives et finit par céder à l'irrésistible entraînement de sa vocation.

Le crabe et le poisson sculptés sur bois qu'il a exposés (n° 7981 du catalogue) sont les seuls ouvrages sérieux qu'il ait encore entrepris. Ces premiers essais accusent de l'instinct artistique. Le style du poisson appartient à la renaissance, il représente un combat à la hache ; deux anges, dont la partie inférieure du corps se termine par des branches et des feuillages, sont d'une bonne exécution ; le crabe, tout en se rattachant à une autre époque, s'harmonise honnêtement avec le poisson.

M. Lechaire a quitté Vervant pour se rapprocher de Paris, ce foyer des lumières, cette école du goût. Dans ce milieu, l'étude des maîtres pourra achever dans M. Lechaire ce que la nature a ébauché, y recueillir le germe qu'elle y a jeté ; le travail et l'effort des bons maîtres venant en aide à l'inspiration, les dispositions natives de M. Lechaire ne peuvent manquer de s'y développer.

VIII.

PREMIER TYPICRAPHIQUE A RECEVOIR-ÉCHANGEUR DE M. H. VOUREL. —
DOUTOS D'ACHER DE H. HALLOT. — PREMIERS CHIFFRES DE M. H. H. H.

Le quinzième siècle vit naître l'imprimerie ; une telle conquête suffit à l'illustration d'une époque, et dans la série des âges, le siècle de la découverte de l'imprimerie est un jalon historique non moins fameux que le siècle de Périclès, d'Auguste ou de Charlemagne. Le jour où l'obscur enfant de Mayence, Jean Guttenberg, prononça son arrêt irrévocable contre les manuscrits, où il substitua au travail lent et souvent incorrect des copistes du moyen-âge, le secours de l'art typographique, ce jour ouvrit à la civilisation, aux lumières, l'immense horizon du progrès et de l'avenir ; ce jour précipita pour l'esprit humain la marche du temps, il vieillit l'intelligence des peuples, vieillisse qui rajeunira le monde.

Les trésors de l'antiquité, enfouis dans les bibliothèques des monastères, secoururent leur linceul de poussière pour renaitre mille fois ; la pensée, prenant un nouvel essor, se transmit et vivra d'âge en âge, semence féconde qui portera pour l'avenir les plus riches moissons. Du faisceau des connaissances humaines, recueillies et propagées par l'imprimerie, sortiront ces œuvres surnaturelles du génie de l'homme, dont la vapeur et l'électricité semblent le dernier mot. Ulric Gering, Martin Crantz et Michel Friburger, les premiers imprimeurs

qui exercèrent leur art dans Paris, furent menacés du bûcher comme sorciers; l'autorité de Louis XI seule put les soustraire aux fureurs du Parlement et de l'Université: s'il fallait aujourd'hui livrer au feu tous les *sorciers* dont le dix-neuvième siècle est redevable à l'art de Guttenberg, il n'y aurait ni assez de bûchers, ni assez de bourreaux.

Notre intention n'est pas même d'esquisser l'histoire de l'imprimerie, notre cadre est trop restreint, et notre plume trop peu autorisée; la renommée des Estienne et des Elzeviers demande au moins un Brantôme; notre seul but est de saisir les perfectionnements que les temps modernes ont apportés dans les instruments de cet art admirable; nous entendons parler des presses.

« Il y a cinquante ans, dit M. Henri Fournier, dans la nouvelle édition de son *Traité de typographie*, on ne connaissait qu'une seule espèce de presses, celles qui, à quelques modifications près, étaient en usage dans l'imprimerie depuis son invention. Les perfectionnements qu'elles avaient éprouvés consistaient dans la substitution de crémaillères en fer aux cordes qui suspendaient la platine, de *marbres* en pierre, puis en fonte, et de *platines* en fonte ou en cuivre, aux marbres et aux platines établis primitivement en bois. Quelques pièces avaient été simplifiées ou supprimées, d'autres avaient reçu quelques rectifications. Mais enfin cette somme d'améliorations successives était loin de suffire aux exigences d'un art qui marchait rapidement vers sa perfection.

» Dans les premières années de notre siècle, on exécuta en Angleterre une presse de fonte presque entièrement semblable aux anciennes quant à son système mécanique, mais qui résolut complètement le problème dont celles-ci ne pouvaient offrir l'entière solution.

» Cette première découverte en fit naître d'autres. L'invention à laquelle lord Stanhope a attaché son nom a excité en France et en Angleterre l'émulation des mécaniciens qui se sont précipités à l'envi dans cette nouvelle carrière ouverte à l'industrie, et, en peu d'années, l'imprimerie a renouvelé presque entièrement cette partie de son matériel. »

Le développement et la vulgarisation des lumières, le redoublement d'activité que le siècle imprima à toutes les intelligences, demandèrent bientôt à la typographie de se multiplier; les instruments dont cet art disposait, ne suffisaient plus à suivre les innombrables productions de l'esprit humain; l'extension que prirent les journaux rendit ces exigences encore plus impérieuses. Dans un temps où la vapeur dévore l'espace, où l'électricité efface les distances, il fallait des machines qui répandissent les écrits à flots pressés. La pensée, elle aussi, demandait ses locomotives; elle eut les presses mécaniques.

L'initiative en appartient à l'Angleterre Les Saxons Kœnig et Bauer

établirent la première presse mécanique à Londres en 1813. Mais l'exemple fut aussitôt suivi par la France et l'Amérique, et aujourd'hui le génie de la mécanique a jeté un abîme entre les presses primitives et les presses universelles de M. Marinoni, les presses à trois cylindres de Dutartre et Normand, et ces infatigables engins construits par Applegath pour l'impression du *Times*, qui vomissent 10,000 exemplaires à l'heure.

Ce n'est pas une médiocre gloire pour notre siècle que d'avoir perfectionné l'œuvre de Guttenberg au point de la rendre ainsi méconnaissable. Le rang qu'occupent les presses typographiques à l'Exposition universelle de 1855 donne une haute idée de ces progrès. La galerie annexe offre le spectacle d'une grande variété de ces merveilleuses machines. Dans ce nombre, nous avons remarqué les presses mécaniques de M. Henri Voirin, (n° 1414 du catalogue officiel).

M. Henri Voirin appartient à la ville d'Auxerre par sa naissance et sa famille ; nous avons donc le droit de le revendiquer comme un des industriels du département. Ses nouvelles presses à labeur en blanc, à pinces et à pointures, sont simples dans leurs combinaisons. Le mécanisme en est disposé de manière à diminuer les masses mises en mouvement ; une seule roue dentelée conduit le marbre à l'aide d'une crémaillère mobile. On en obtient les meilleurs résultats pour les impressions de luxe. Leur tirage est de 1,000 à l'heure ; elles ne nécessitent aucun frais d'installation. M. Voirin construit également des presses à labeur à retiration avec une marge à décharge pour le tirage des vignettes, et des presses à réaction, pour les journaux, tirant de 4 à 6,000 exemplaires à l'heure.

Il est l'inventeur d'un appareil ingénieux, appelé *receveur mécanique*, qui s'adapte à toutes les presses. Une chaîne *Gate*, conduite par des pignons, fait mouvoir une bande de toile qui reçoit les feuilles d'impression, les dépose et les range avec le plus grand soin, la plus parfaite précision. On réalise par ce moyen une économie de bras et l'espace occupé par la machine se trouve ainsi sensiblement diminué.

L'usage seul permettrait de reconnaître les inconvénients de ce système, s'il en existe ; mais, jusqu'à preuve contraire, le receveur mécanique de M. Voirin nous paraît une heureuse innovation.

Pour terminer ce compte-rendu, nous mentionnerons les boutons d'acier fabriqués par M. Maillot, de Sens (n° 8176), et les échantillons de bitartrate de potasse ou crème de tartre, exposés par MM. Roy, distillateurs à Tonnerre (n° 3968).

La matière première des boutons de M. Maillot n'est pas de l'acier, mais bien de la tôle de fer que l'on convertit en acier quand les boutons sont faits, ce qui en diminue notablement le prix de revient. Une particularité qui distingue les articles de M. Maillot de tous les autres

du même genre, c'est qu'ils sont toujours formés d'un seul morceau de tôle replié à froid sur lui-même, de façon que les bords, en se rapprochant, viennent serrer la queue du bouton et la tiennent ainsi rivée à l'intérieur sans qu'il soit nécessaire de la souder. M. Maillot est l'inventeur de ce système, un brevet consacre son invention.

Les produits de MM. Roy sont obtenus par deux procédés différents : les uns rentrent dans la catégorie des cristaux du commerce auxquels ils sont cependant supérieurs en blancheur et en transparence ; pour les autres, MM. Roy ont un brevet de 15 années. Les bitartrates qu'ils fabriquent à froid surtout sont d'une blancheur sans égale, et l'emportent sur les autres crèmes de tartre en ce qu'ils ne contiennent pas trace de tartrate de chaux ; il sont, en conséquence, entièrement solubles dans l'eau pure.

Des quatre échantillons exposés par MM. Roy, il en est un qui a pour éléments le bitartrate de potasse et l'acide tartrique extraits de raisins et verjus atteints de l'oidium tukeri.

Rappelons ici que MM. Roy ont obtenu une médaille au dernier concours industriel et agricole de Tonnerre et d'Ancy-le-Franc.

Nous avons épuisé la liste des exposants du département et atteint les limites de notre tâche que, pour tout mérite, nous croyons avoir remplie consciencieusement. Nous en serons récompensé au-delà de notre ambition si nous avons réussi à n'être pas entièrement inutile à l'industrie départementale. Avant de franchir le seuil du Palais de l'Industrie, il nous reste un triple devoir à remplir, payer un juste tribut d'actions de grâces au gouvernement qui a conçu l'idée de l'Exposition universelle, si féconde en bienfaits pour le pays, féliciter ceux de nos concitoyens qui ont répondu à son appel, et remercier en leur nom le comité départemental, dont l'impulsion salutaire et les bienveillants conseils leur ont facilité l'accès de ce mémorable concours.

A. ROUILLÉ.

M. NORMAND : PRESSE TYPOGRAPHIQUE A 3 CYLINDRES (n° 1409).

P. S. Nous mettions sous presse, lorsqu'on nous rappelle que M. Normand, mécanicien, est aussi un enfant d'Auxerre. Nous regrettons qu'il nous reste si peu d'espace pour ses nombreux travaux. On sait le rang que lui ont assigné dans l'industrie ses veilles et son intelligence. Auteur du système à réaction, il construit en 1838 la première presse à deux cylindres. En 1844, il invente l'appareil à décharges pour impressions de luxe, qui lui vaut la médaille d'argent. En 1848, il est breveté pour sa presse à quatre cylindres, tirant 6,000 à l'heure, qui depuis cette époque fonctionne dans les ateliers du *Constitutionnel* ; en 1850, sa presse à trois cylindres est adoptée par l'Imprimerie impériale, les *Débats*, la *Presse*, le *Pays*, et le *Moniteur universel* a fait l'acquisition de celle qu'il vient d'exposer.

DÉPARTEMENT DE L'YONNE
à l'Exposition universelle.

§2.

BEAUX-ARTS.

Les Expositions annuelles des Beaux-Arts, connues sous le nom de Salons, ont commencé dans le cours du siècle dernier, et ont continué jusqu'à nos jours, interrompues seulement pendant la tourmente révolutionnaire. Elles étaient exclusivement consacrées aux œuvres françaises et rarement les étrangers y envoyaient leurs productions. Il était réservé au glorieux règne de Napoléon III d'inaugurer une exposition universelle, d'ouvrir un immense et solennel concours où seraient convoqués les artistes de l'univers tout entier. Qu'on nous permette à ce sujet une réminiscence. Jadis, aux temps de l'art antique, dans ce siècle qui porte le nom du plus grand homme qu'il ait vu naître, de Périclès, lors des solennités des jeux Olympiques, on exposait aux yeux avides et éblouis d'un peuple éminemment artiste, qui avait la passion et le culte du beau, les œuvres d'art de toutes les nations de la Grèce. Alors les artistes s'appelaient Apelle, Parrhasius, Phidias, Polyclète, Praxitèle; leurs œuvres c'étaient ces tableaux dont on doit éternellement regretter la perte, ces marbres inimitables que se disputent les nations et qui excitent l'admiration du monde, les bas-reliefs du Parthenon, le Laocoon, le Torse, l'Apollon, et cette pléiade d'éblouissantes Vénus. Quand Athènes faisait un appel au monde civilisé, les nations Grecques répondaient seules, car le reste du globe était plongé dans une sorte de barbarie; mais lorsque la voix de la France s'est fait entendre, il y a eu de l'écho dans l'univers tout entier. Les plus illustres maîtres des deux hémisphères ont tenu à honneur de faire figurer leurs œuvres dans ce grand tournoi artistique. Cette exposition est donc l'expression la plus vraie de l'art au XIX^e siècle. Eh bien, nous sommes heureux de proclamer que la France a, sans conteste, remporté la palme sur toutes les nations rivales, et consacré son ancienne supériorité. Faut-il en effet parler des œuvres de la Grèce, ce sublime berceau de l'art? Peut-être

renaitra-t-elle un jour de ses cendres, mais maintenant gardons vis-à-vis d'elle un généreux et respectueux silence. L'Italie n'est plus que l'ombre d'elle-même et vit du souvenir de ses maîtres immortels, Raphaël, Michel-Ange, le Corrège, le Titien, Léonard de Vinci. L'Espagne ! nous cherchons en vain les successeurs des Murillo, des Velasquez, des Ribeira. Quant au Nouveau-Monde, il est né d'hier, et trop agité par la fièvre de croissance pour songer aux Beaux-Arts. Le Yankee est surtout positif : faire fortune, grosse et vite, voilà sa devise ; les spéculations sur les chemins de fer le touchent plus que les spéculations sur l'esthétique, et il donnerait volontiers la Vénus de Milo pour une balle de coton. La vieille Allemagne, la Belgique, l'Angleterre ont seules pris une part glorieuse à cette lutte internationale, et si elles ont été vaincues, au moins ce n'est pas sans honneur. Mais ni les tableaux de genre Belge et Anglais, ni les aquarelles de la Grande-Bretagne, ni les œuvres toutes magistrales des Cornelius, des Begas, des Rauch, des Kaulbach, n'ont pu faire perdre à la France son incontestable supériorité.

Nous nous proposons de rechercher quelle a été la part du département de l'Yonne dans l'Exposition française, d'examiner les artistes qu'il y a envoyés et le mérite de leurs œuvres.

La statistique, — elle est curieuse et touche à tout, — a voulu savoir combien d'artistes chaque département devait fournir, en raison de sa population, abstraction faite toutefois de celui de la Seine qui se trouve dans des conditions tout exceptionnelles, et elle a trouvé que la moyenne attribuée à notre département était bien dépassée par le chiffre réel de ses exposants. Le nombre des artistes de l'Yonne est en effet de quinze : neuf peintres, trois sculpteurs, trois architectes. En semblable matière, mieux vaudrait peut-être se préoccuper de la qualité ; ce chiffre cependant indique un certain goût pour les beaux-arts. Combien de départements en effet ne sont pas représentés au Palais de l'Exposition. A le dire franchement, nous avons cherché sans la trouver la cause de cette fécondité. Notre département est vraiment privilégié ; c'est un fait que nous devons nous contenter de constater sans entreprendre de l'expliquer.

Il est vrai que tous ces artistes, sauf un seul, habitent au dehors, mais ne sait-on pas qu'en province l'art généralement est peu viable, et que rarement il se trouve dans les conditions nécessaires de vitalité et de prospérité. Dans certaines grandes villes, comme Lyon, Bordeaux, Dijon, qui ont des académies de dessin, on trouve peut-être quelques peintres, quelques statuaires ; mais le quartier général des Beaux-Arts est à Paris. Ailleurs, il existe d'honorables professeurs, habiles sans doute, dont la méthode est excellente, mais

qui d'ordinaire entiers à leur enseignement, oublie la partie plastique de leur art, et

Imitent de Conrard le silence prudent.

Ceci est une simple réflexion et non pas un grief. Regretter qu'il en soit ainsi est à notre avis perte de temps et déraison. C'est donc assez pour nous que le département de l'Yonne ait produit quatorze artistes qui, si aucun d'eux ne jette un de ces éclats vifs et brillants qui illustrent à jamais un pays et une cité, se distinguent tous par des qualités solides, quoique différentes, par des œuvres bien étudiées, consciencieuses et d'une vraie valeur. Car on sait quelle sévérité a présidé aux admissions; la médiocrité était impitoyablement repoussée; et c'est déjà une mention honorable que d'avoir été admis. Mais le jury n'a-t-il pas été même un peu sévère et exclusif? De très habiles artistes, dit-on, ont vu leurs œuvres refusées, et n'eût été cette sévérité, le nombre des exposants de l'Yonne aurait encore été plus considérable. Nous ne sommes pas partisan de l'admission illimitée et sans contrôle, et s'il est un droit qu'on a bien fait de supprimer, c'est le droit au Salon, reconnu et intronisé en cette funeste année 1848. Que la porte donc soit fermée à l'ignorance, rien de plus juste, mais qu'on l'ouvre au talent, alors même que peut-être il s'égaré. Dans les arts plastiques, la plus grande latitude, de composition, d'exécution, de faire, doit être laissée à l'artiste. Horace l'a dit avant nous, et son précepte a été répété mille fois :

Pictoribus atque poetis

Quid libet audendi semper fuit æqua potestas.

On sait en effet combien les méthodes sont nombreuses, les procédés divers. Que n'a-t-on mis de côté les rancunes d'école, de manière, de métier? Nous ne citerons qu'un exemple. Le jury a refusé plusieurs toiles de M. Courbet. Nous n'aimons pas cet artiste. Son réalisme, coin me il l'appelle, méconnaît complètement le but des arts, qui est le beau et non l'imitation servile de la nature; mais M. Courbet est un peintre habile, convaincu, et à ce titre nous regrettons qu'il n'ait pas été mis en face du public, souverain juge en cette matière.

Qui ne sait que chez nous le goût n'est le plus souvent qu'une affaire de mode, et la mode varie si souvent. Greuze était peu apprécié de son siècle, et maintenant ses tableaux sont l'objet d'un engouement qui va jusqu'à l'excès. La popularité de l'auteur de la défaite des Cimbres, M. Decamps, ne date que d'hier, et pendant de longues années il a été méconnu. Enfin M. Eug. Delacroix lui-même a quelque fois éprouvé les sévérités du jury.

Ceci dit, abordons l'examen des œuvres des artistes du département de l'Yonne. Dans chacune des trois grandes catégories auxquelles ils appartiennent, peinture, sculpture, architecture, nous suivrons l'ordre alphabétique de leurs noms.

PEINTURE.

M. BRISSOT DE WARVILLE, né à Sens,
 élève de M. Léon Cogniet.

N° 2636. Forêt de Compiègne. — N° 2637 Un cimetière, vue prise en Picardie.

M. Brissot de Warville est un paysagiste, il expose déjà depuis plusieurs années, et un de ses tableaux décore un salon du Palais de Saint-Cloud. Cet artiste a envoyé deux paysages à l'exposition. Disons-le avec franchise, nous aimons peu sa vue de la forêt de Compiègne, c'est de la peinture à effet, qui peut réussir près de certaines gens, mais qui n'a pas nos sympathies. On dirait une sorte de placage de couleurs lourdes et sans transparence. Les arbres et le terrain ne nous ont pas paru suffisamment dessinés et étudiés ; la forme en est confuse, ce n'est presque qu'une ébauche. Cependant il y a quelques parties réussies dans ce tableau ; le ciel surtout est très-bien traité.

La seconde toile de M. Brissot, qui est de très-petite dimension, est vraiment charmante et mérite nos éloges sans réserve. Au milieu d'un cimetière de campagne qu'abritent quelques arbres, s'élève une croix de pierre d'un bon style, au pied de laquelle sont agenouillés deux pauvres gens, un homme et une femme ; çà et là de simples tombes de pierre. Le ciel est gris et sombre et une teinte mélancolique est répandue sur ce coin de terre inconnu et ignoré, où dorment de pauvres paysans. La vue de ce paysage fait rêver ; et il y a vraiment de la poésie dans cette composition, qui est simple, naïve et touchante. Puis cela est fermement et nettement dessiné, la touche est fine et bonne, les arbres sont bien étudiés, et largement rendus. Enfin, le ciel avec ses nuages tristes et pesants, est bien dans le ton général du tableau. Il règne en un mot une harmonie parfaite dans cette petite toile. Ajoutons que la couleur en est vraie

et franche, et nous aurons amené fait comprendre que cette peinture est excellente, et qu'elle occupe avec honneur la place qui lui avait été justement accordée dans le grand salon où figurent les œuvres de M. Eugène Delacroix.

M. CRAPELET (AMABLE), né à Auxerre, élève de M. Corot.

3826. *Le village de Luxor (Haute-Egypte).*

M. Crapelet est auxerrois. Son père, agent-voyer central, est mort du choléra en 1854, universellement regretté. M. Crapelet est encore jeune, il doit avoir environ 30 ans. C'est au collège d'Auxerre qu'il a fait ses études, et avec l'excellent professeur M. Peyrane qu'il a commencé le dessin. Mais alors déjà ses instincts s'étaient révélés, et il faisait de charmants paysages et de délicieuses aquarelles. C'était chez lui une vocation. Aussi, après avoir passé par l'architecture, il entra dans l'atelier de Corot, l'un de nos paysagistes les plus naïfs et les plus vrais. Sous un tel maître, il fit de solides études, et un beau jour partit, sûr enfin de pouvoir voler de ses propres ailes.

Mais de secrètes et vagues aspirations entraînaient son âme d'artiste vers le pays du soleil et de la lumière. Après avoir résidé quelque temps en Algérie, Crapelet poussa jusqu'en Egypte. Mais quoi ! voir le Caire et Alexandrie, et ne pas aller plus loin, n'était pas possible à son esprit aventureux et amoureux de l'inconnu.

Lui aussi voulait découvrir les sources du Nil. Accompagné d'un drognan, il remonta le fleuve-Dieu dans sa cange conduite par douze matelots, et pénétra jusqu'au village de Ouadhi-Alfakh. Mais à tout voyage il faut un terme, et Crapelet revint en prenant toutefois le chemin des écoliers, c'est-à-dire par l'Asie mineure, Constantinople, la Grèce et l'Italie. De ces voyages, notre jeune compatriote, qui habite maintenant Marseille, a rapporté une suite de dessins et d'aquarelles, d'une véritable valeur artistique, des plus exacts et des plus curieux pour le savant et l'archéologue. Ainsi, il a relevé la plupart des temples des Pharaons, et son intention, à laquelle nous applaudirons de tout notre cœur, est de publier son voyage. M. Crapelet a acquis de cette grande excursion une habileté de faire très remarquable, une rare entente de la perspective et des dégradations, enfin, ce qui vaut mieux encore, une couleur chaude et harmonieuse qui rappelle notre inimitable Decamps : ainsi sa *vue du village de Luxor (Haute-Egypte)*, est remarquable par toutes ces précieuses qualités ; quand on contemple ce chaud soleil, ces cieux aux teintes briquetées, on se sent vivre, et pour un instant arraché à notre triste réalité

froide et neigeuse. Dans tout le midi, M. Crapelet est bien connu et ses œuvres sont appréciées à leur juste valeur. A Nîmes, à Lyon, à Marseille il a déjà obtenu des médailles, et mérité les éloges unanimes de la presse méridionale.

M^{lle} GRANDPIERRE-DEVERZY, née à Tonnerre,
élève de M. Abel de Pujol.

Médaille de 3^e classe (Genre) 1836.

3211. *Intérieur de l'atelier de M. Abel de Pujol, membre de l'institut.*
— 3212. *Portrait en pied de M. A. de P., sous-officier de cuirassiers.*

Les deux tableaux de cette artiste ont déjà été exposés au salon de 1836, et lui ont valu une médaille. Nous ne savons si depuis Mlle Grandpierre-Deverzy a continué sa carrière d'artiste et si elle a exposé aux salons suivants. Dort-elle sur ses lauriers? c'est un mystère que nous avons en vain cherché à pénétrer. Quoiqu'il en soit, Mlle Grandpierre appartient à la bonne école, son dessin est franc et net, sa couleur vraie mais peu brillante, et puis, s'il faut le dire, il y a quelque sécheresse dans ses compositions. *L'intérieur d'atelier* était placé trop haut pour être bien jugé, nous nous abstenons donc d'en parler. Mais nous avons pu examiner à notre aise le portrait en pied de petite dimension du sous-officier de cuirassiers. C'est un jeune adjudant, à la moustache blonde, debout, dans une attitude simple et naturelle, la main appuyée sur son sabre; à côté de lui, sur un rocher, sont ses gants et peut-être son casque, si nos souvenirs nous servent bien. Ce personnage a de la vie, les méplats de la figure sont bien accusés, il y a de l'expression dans sa physionomie douce mais ferme; évidemment, ce doit être un portrait ressemblant. Mais tout cela est bien froid, bien sobre, bien contenu et manque un *tantinet* d'ampleur et de verve. En somme, c'est une composition estimable, et l'œuvre d'un artiste qui n'est pas sans talent.

GUÉRARD (AMÉDÉE), né à Sens, élève de M. Picot.

3246. *L'Adoration de la Croix.*

Voilà un jeune artiste qui promet un jour un maître; il en a déjà toutes les qualités. Il sait l'art de la composition. Son dessin est pur et correct, ses personnages ont du mouvement, et puis il a de la cou-

leur. Ses têtes sont remarquables, presque toujours, par la vérité de l'expression. Allons, M. Guérard, du travail, de la persévérance, lirez-vous sérieusement à l'étude des grands maîtres, et vous réaliserez l'espérance que nous fondons sur vous.

Le tableau de M. Guérard représente une adoration de la Croix. La scène se passe en Italie; des femmes dont le costume pittoresque, dont les formes luxuriantes et un peu écourtées, rappellent les *contadines* d'Albano ou de Frascati, sont agenouillées devant la Croix. L'une d'elles baise les pieds du Christ; une autre montre à son enfant le Sauveur du genre humain. M. Guérard a sans doute visité l'Italie, et son tableau est un souvenir de son voyage, peut-être même l'a-t-il composé dans le splendide pays où les *orangers fleurissent*, comme chante la ballade, car sa manière et sa couleur sont celles de l'école Italienne. La femme qui embrasse la croix est très-bien posée, et les traits respirent la piété et la ferveur. Mais le Christ est de trop petites dimensions, et ce défaut paraît nuire à l'effet général. Puis nous avons entendu critiquer la pose et l'expression de la femme qui montre la croix à son enfant. Un de nos amis nous disait qu'elle avait l'air de sourire en lui présentant un joujou, et cette remarque est vraie. Au premier abord, en effet, on ne se rend pas bien compte de l'action de cette femme, et si on cachait la croix et les autres personnages, le spectateur ne pourrait deviner ce qu'elle fait. Dans les tableaux des maîtres, chaque groupe, chaque figure prise isolément a sa signification et son expression, abstraction faite des autres groupes et des autres personnages, et l'intention du peintre est tout aussitôt comprise et saisie. Voyez par exemple la toile de M. Cogniet, *le massacre des Innocents*, supprimez les bourreaux qui s'élancent, vous n'aurez plus là qu'une mère et son enfant, et cependant vous avez compris, et déjà vous frémissez. Malgré cette critique de quelques détails, le tableau de M. Guérard est une bonne peinture, qui, à notre avis, méritait une place meilleure que celle qu'elle occupait dans les galeries supérieures. Nous avons dit un mot de la couleur de M. Guérard, et voulons encore insister sur ce point; cet artiste y a mis une grande harmonie, ses tons plaisent à l'œil, et nous ne croyons pas nous tromper en disant que M. Guérard est un coloriste.

M. HORSIN-DÉON, né à Sens, élève de son père et de M. Rioult.

N^o 3317. *Le copiste, intérieur d'atelier.*

Il y a à Paris une assez nombreuse colonie Sénonaise d'artistes, peintres et sculpteurs. Plusieurs ont fait recevoir leurs œuvres à l'Ex-

position, d'autres moins heureux n'ont pu y parvenir. M. Horsin-Déon, quoique jeune encore, est leur aîné à tous. Le premier, en effet, poussé par une noble ambition, il s'est lancé dans la carrière artistique. Ses succès ont éveillé dans sa ville natale une noble émulation et son exemple a été suivi. Il y a une dizaine d'années, en effet, M. Horsin-Déon se livrait entièrement à la peinture, et à chaque Salon ses toiles étaient applaudies par les connaisseurs. Mais cet artiste ayant été nommé, au concours, peintre restaurateur des Musées Impériaux, la direction de ses études, de ses travaux fut changée, et ses nouvelles occupations lui firent un peu négliger la composition.

On se tromperait si on croyait que la restauration des tableaux est un métier. C'est au contraire un art des plus difficiles et des plus délicats, et qui exige les connaissances théoriques et pratiques les plus étendues, mais aussi un art modeste, qui met peu en évidence celui qui l'exerce. Que de peintres, même de grand talent, pourraient y être fort empruntés ! M. Horsin-Déon a publié, en 1851, un ouvrage intitulé *De la Conservation et de la Restauration des tableaux*. C'est un véritable traité *ex professo* de toutes les méthodes et procédés employés pour conserver les œuvres des grands maîtres. L'auteur s'est placé à un point de vue élevé et nouveau, et parle de cet art avec l'autorité d'un professeur et d'un artiste. Les tableaux des grands maîtres ont trouvé en lui un médecin habile, mais surtout prudent et discret. Il connaît toutes leurs maladies, et d'après l'école à laquelle ils appartiennent, indique le remède le plus efficace. M. Horsin-Déon y a joint des aperçus savants, des remarques pleines de nouveauté et de finesse, des vues tout ingénieuses sur les peintres des principales écoles ; enfin, il n'a pas dédaigné d'indiquer le détail même des pratiques à l'aide desquelles on peut nettoyer, rentoiler, restaurer un tableau. Son livre est donc utile autant au praticien qu'à l'artiste et aussi au simple amateur. Ajoutons que la lecture en est toujours attachante, et que l'auteur a su semer son ouvrage de particularités piquantes, d'anecdotes inédites, sur plusieurs peintres de l'école Française.

La toile de M. Horsin-Déon est de petite dimension ; elle représente un intérieur d'atelier. Une femme assise copie une magnifique Vierge d'après Rubens. Cette peinture est de l'école *des finisseurs*, et fait involontairement penser à Messonnier. Le dessin en est irréprochable, la touche est fine et savante, et l'ensemble de la composition ne laisse rien à désirer. Voyez comment cette femme est simplement et naturellement posée ; elle dessine, elle copie, et sur sa figure on lit toute l'attention qu'elle met à mener à bien l'ouvrage qu'elle a entrepris. Le tableau qui lui sert de modèle est admirablement rendu, et donne une très juste et très exacte idée de la superbe toile de Rubens. Il y a là des effets de perspective, des raccourcis traités avec le plus grand bonheur.

Quant aux meubles et aux accessoires, ils ne laissent rien à désirer et tout cela est touché de main de maître. Il semble qu'à la loupe même on aperçoit encore des détails que l'œil ne peut saisir, tant il y a de finesse, de légèreté dans la touche; enfin la couleur est pleine de vérité et de douceur. Tous les tons forment ensemble une gamme harmonieuse qui tend à faire ressortir le personnage qui anime cette délicieuse petite composition. Nous espérons que M. Horsin-Déon, à l'avenir, sera moins avare de ses compositions, et qu'il nous fournira plus souvent l'occasion de l'applaudir.

Disons en finissant que la presse parisienne a justement apprécié la toile de notre compatriote, et que M. Delécluse, le plus ancien, et le plus compétent des critiques, l'a citée avec éloge dans ses articles publiés par le journal des Débats.

M. LAFAYE (PROSPER), né au Mont-Saint-Sulpice,
élève de M. Couder.

Médaille 2^e classe, genre historique 1842.

N^o 3445. *Les Caractères de La Bruyère.*

1. Il y a des misères sur la terre qui saisissent le cœur.....

N^o 3346. *Les Caractères de La Bruyère.*

2. L'on mange ailleurs des fruits précoces.....

Vous souvient-il de ce passage de La Bruyère, au chapitre *des biens de fortune*. « Il y a des misères sur la terre qui saisissent le cœur; il manque à quelques-uns jusqu'aux aliments, ils redoutent l'hiver, ils appréhendent de vivre. L'on mange ailleurs des fruits précoces, l'on force la terre et les saisons pour fournir à sa délicate; de simples bourgeois, seulement à cause qu'ils étaient riches, ont eu l'audace d'avalier en un seul morceau la nourriture de cent familles. Tienne qui voudra contre de si grandes extrémités; je ne veux être, si je le puis, ni malheureux ni heureux; je me jette et me réfugie dans la médiocrité. » Telles sont les pensées auxquelles s'est inspiré M. Lafaye, et où il a puisé le sujet de ses deux tableaux qui font pendant. Dans l'un, de pauvres gens, en proie à la misère la plus profonde sont secourus par un prêtre. L'autre représente des heureux de ce monde — on appelle ainsi les riches — attablés dans une splendide salle à manger. La lassitude, le dégoût sont peints sur tous ces visages blasés. C'est à peine si un

festin digne de Lucullus et de Trimalcion, et où sont réunis les plus rares produits de la terre, peut aiguillonner leurs appétits et dissiper l'ennui qui les accable. Nous aimons ce contraste, il y a là une idée vraiment philosophique, et M. Lafaye doit être félicité d'avoir cherché à faire des tableaux qui parlent à l'âme et à l'esprit, en même temps qu'aux yeux. Combien de peintres en effet ne choisissent un sujet que parce qu'il en faut un nécessairement pour disposer des figures, et obtenir des effets de lumière. C'est bien d'être un bon peintre, mais c'est encore mieux d'être peintre moraliste. Maintenant, que M. Lafaye n'ait pas très-fidèlement rendu la pensée de l'écrivain, peu importe, il a trouvé dans La Bruyère une idée féconde, et l'a interprétée à sa guise, c'était son droit. Le premier tableau, qu'on pourrait intituler simplement *la Charité*, touche et émeut profondément, et à sa vue, on répète involontairement ce beau vers de Virgile, ce païen qui avait par anticipation des sentiments chrétiens :

Sunt lacrymæ rerum, et mentem mortalia tangunt.

Diderot voulait que les peintres écrivissent sur la porte de leur atelier : *Ici les malheureux trouvent des yeux qui les pleurent*. M. Lafaye a traduit en peinture les préceptes du célèbre philosophe.

Quant au second tableau, l'idée en est louable encore, et ces gens ennuyés pourraient s'appeler les *Français de la décadence*. La punition commence déjà pour eux, car l'ennui est ici le précurseur du remords.

M. Lafaye a de la vérité dans sa couleur, le dessin de ses figures est correct, l'air circule dans sa toile, ce sont bien des personnages vivants qui se meuvent et s'agitent; les détails et les accessoires sont traités avec une adresse remarquable, mais cet artiste pêche peut-être par la composition et aussi par l'entente du clair obscur, qui n'est autre chose que la juste distribution des ombres et des lumières. On dirait qu'il a pris à tâche de disperser ses figures à droite et à gauche et de laisser vide le milieu de son tableau; aussi l'œil, qui cherche le sujet principal, s'égaré, et l'idée de l'artiste n'est pas de suite saisie et comprise. Certes, il n'est pas donné à tous d'éclairer comme Rembrandt, qui, ainsi qu'on l'a dit, savait si bien emprisonner dans sa toile un rayon de soleil; mais un principe élémentaire, c'est qu'il y ait un groupe principal sur lequel tombe la lumière, à moins que le peintre n'ait voulu viser à un effet piquant et inattendu. Nous nous serions abstenu de cette remarque, si nous n'avions vu notre opinion sur les œuvres de M. Lafaye confirmée par celle des personnes compétentes. Que M. Lafaye étudie mieux sa composition, et ses tableaux seront d'un effet bien plus saisissant.

M. MARQUIS (PIERRE-CHARLES), né à Tonnerre,
 élève de Guillon-Lethière.

Médaille 3^e classe (genre historique), 1836.

N^o 3646. *N. S. Jésus-Christ guérissant un aveugle.*

Nous nous souvenons d'avoir, aux précédents Salons, vu et admiré les tableaux de M. Marquis. Un, entre autres, représentant une scène de Bohémiens, était remarquable par la science de la composition, l'énergie du dessin, et la puissante chaleur des tons. M. Marquis est donc un peintre d'histoire déjà connu, appartenant à l'école classique, et ses tableaux le placent parmi nos meilleurs artistes. Le sujet du tableau qu'il a exposé n'est pas neuf et a été bien souvent traité. Des maîtres y ont excellé. Il y avait donc à éviter l'écueil de l'imitation. M. Marquis a su rester lui-même, et être original et nouveau. Les figures sont bien groupées, leur expression est excellente, et le Christ surtout est parfaitement posé. La couleur, comme à l'ordinaire, est chaude et harmonieuse. Nous lui ferons cependant une querelle. Avec les artistes de talent, il faut de la franchise ; les ménagements ne sont bons que pour la médiocrité. Les figures manquent un peu de simplicité, et leurs draperies, tout en étant légères et bien ajustées, nous ont paru un peu tourmentées. Ce n'est pas là tout à fait la nature, des vêtements ne tombent pas ainsi ; les plis n'en sont pas heureux, s'il faut le dire, ils ne sont pas naïfs. Oh la naïveté ! Ce que c'est, on le sent, mais on ne peut le définir. La Fontaine est naïf, Florian ne l'a jamais été. Examinez les œuvres de Raphaël, de Poussin, et celles de Boucher ; Raphaël et Poussin sont naïfs comme La Fontaine, mais Boucher l'est encore moins que Florian. Je ne sais plus qui a dit que de l'eau est naïvement de l'eau, sans quoi elle visera au cristal ou à l'acier poli. Encore une légère critique et ce sera la dernière. Les personnages sont un peu courts, cela leur donne de la lourdeur et de la raideur. Ce défaut fait perdre un peu de dignité au Christ. Certes il ne faut pas que Jésus-Christ se pose en matamore, et Rembrandt a peut-être eu tort, dans sa gravure de la résurrection de Lazare, de faire du Sauveur des hommes une sorte d'enchanteur qui se livre à de magiques incantations : mais à la démarche on doit reconnaître le fils de Dieu ; et s'il était permis, à cette occasion, d'évoquer un souvenir païen, nous rappellerions ce mot de Virgile : *et vera incessu patuit dea*. En somme l'œuvre de M. Marquis est excellente, et c'est un des artistes, nous devons le dire, qui font le plus d'honneur au département de l'Yonne.

M. MELIN (JOSEPH), né à Paris, (*sic* au livret).

Médaille 3^e classe (histoire) 1843.

Médaille 2^e classe 1845.

3364. *Halali de cerf*. — 3365 *Chien qui se réclame*. — 3366. *Couple de Chiens*. — 3367. *Chiens hardés*.

Le livret a commis pour cet artiste une erreur qui a fait que nous n'avons pas vu ses œuvres. Il y est inscrit comme né à Paris; il paraît au contraire qu'il est de Cry, et qu'il appartient dès lors au département de l'Yonne. Cette rectification ne nous a été indiquée que lors de la distribution des récompenses, après la fermeture de l'Exposition. Nous ne pouvons donc rien dire des tableaux de M. Melin, qui doit être un peintre de talent, puisque, déjà, il a obtenu deux médailles aux Salons annuels en 1843 et 1845, et que cette année encore, à l'exposition universelle, ses travaux ont été récompensés par une médaille de 3^e classe. S. M. l'Empereur a fait l'acquisition de deux des tableaux de M. Melin, portant les nos 3365 et 3367.

M. PATROIS (ISIDORE), né à Noyers. Elève de M. Monvoisin.

3756. *Le doigt coupé*. — 8757. *Le goût du travail*.

M. Patrois est un peintre de genre. Cependant il a exposé au salon précédent des paysages et des aquarelles qui ont été remarqués; il avait aussi acquis une certaine notoriété dans le portrait et a eu l'honneur de faire plusieurs fois celui du roi de Hollande, Guillaume III. Les deux petites toiles de cet artiste sont charmantes, et révèlent un homme de goût et un peintre de talent. Nous aimons surtout le tableau intitulé *le doigt coupé*; cela n'a pas grande portée comme idée; c'est une scène prise dans la vie ordinaire, mais c'est naturellement et naïvement rendu, et, en somme, c'est une délicieuse peinture. Une petite fille, au costume élégant, plonge son doigt, qu'elle a coupé, dans un verre d'eau pour arrêter le sang, elle est assise et toute occupée de sa légère blessure; sa sœur qui est là à ses côtés la regarde avec intérêt. Le sujet est simple comme vous voyez, mais M. Patrois a su le rendre intéressant: ces deux petits personnages sont bien dans leur rôle, ils ne posent pas, ils font ce que le peintre a voulu leur faire faire, et rien autre chose; ils sont traités en outre

avec finesse et élégance et les détails et accessoires sont soignés ; nous avons remarqué les meubles, puis les noix et le couteau qui sont à terre, et expliquent l'accident. Enfin M. Patrois excelle dans la couleur ; la sienne est brillante et chatoyante et on dirait presque un reflet de ce magicien qu'on appelle Diaz.

Le goût du travail est une toile plus petite que la précédente.

C'est une femme du monde, une mère qui est assise occupée à coudre. Sa fille, enfant d'une dizaine d'années, appuyée sur la manchette du fauteuil, la regarde attentivement. Bien que nous préférions l'autre tableau, nous dirons aussi que cette petite composition est toute gracieuse. Mais de plus, ce qui est bien quelque chose, elle offre aux yeux une idée morale, le goût du travail et, comme nous l'avons dit, il vaut mieux qu'une peinture ait une signification, un but, une portée, plutôt que d'être faite exclusivement pour récréer les yeux. C'est encore une façon, nous le croyons, d'ennoblir les arts ; les toiles précédemment exposées par M. Patrois semblent indiquer que cet artiste marche dans cette voie, et nous l'en félicitons sincèrement.

SCULPTURE.

DELIGAND (Auguste Louis), né à Sens, élève de Ramey fils et de M. A. Dumont.

4327. *Portrait de M. Alfred H. buste plâtre.*

M. Deligand n'avait à l'exposition qu'un seul buste, c'est le portrait d'un jeune homme de quinze ans environ. Ce morceau n'est pas suffisant pour nous faire porter un jugement complet, sur son mérite et sa manière. Nous savons cependant que M. Deligand a déjà exécuté de grandes sculptures qui ont été justement appréciées, mais ne les ayant pas vues, nous ne pouvons ni les louer ni les critiquer. Si cependant il était permis de juger un homme sur une seule œuvre, nous dirions que cet artiste paraît avoir de la facilité et de la vérité dans le modelé, mais son buste nous paraît un peu manquer de vie, et il n'est pas de ceux dont on peut s'écrier : « Que cela doit être ressemblant. » Encore une fois, un buste ne prouve rien, et nous aurions tort de chercher l'auteur dans un seul plâtre. Nous savons que M. Deligand a de nombreuses commandes

du gouvernement et que toujours il s'en est tiré avec honneur. L'Hôtel-de-ville doit à son ciseau une des meilleures statues qui décorent sa façade, celle de notre grand Buffon. Parmi les bas-reliefs de plâtre décorant l'annexe du palais de l'industrie, on pouvait en remarquer un qui se distinguait par une bonne composition, et surtout un grand aplomb d'exécution. Il était signé par M. Deligand. En somme, notre compatriote se distingue par d'excellentes qualités, et occupe une place honorable dans la sculpture moderne.

FALCONNIER (LOUIS), né à Ancy-le-Franc, élève de Ramey fils et de A. Dumort.

Médaille 3^e classe, sculpture 1851.

4374. *Cain maudit. Statue-marbre.*

Vous connaissez cette vieille histoire, toujours nouvelle, d'un jeune homme qu'une passion secrète, mais vraie et brûlante, entraîne vers les Beaux-Arts. En vain, sa famille, traite sa vocation de chimère, il persiste, et malgré toutes les résistances, se lance dans la carrière artistique. Eh bien, cette histoire, c'est aussi celle de M. Falconnier, et il est, lui, un exemple de ce que peuvent la volonté de parvenir, le travail, la persévérance, quand à cela se mêle toutefois un sentiment vraiment artistique.

M. Falconnier fut d'abord sculpteur ornemaniste et travailla en cette qualité aux principaux monuments de Paris. Dans ce rude et pénible noviciat, il apprit la pratique du métier et acquit ainsi une grande facilité de modelé, une habileté, une dextérité remarquables de ciseau. Mais une noble ambition dévorait le jeune ouvrier, la vue des chefs-d'œuvre de la statuaire exposés dans nos musées enflammait son imagination; l'habile praticien aspirait à devenir maître à son tour. Enfin ce jour est arrivé; à la suite d'un brillant concours, il entre à l'école des Beaux Arts. La carrière lui est désormais ouverte, et après de sévères études, il aborde la grande sculpture. Sa première statue, une Sainte Vierge, lui valut les encouragements du ministre; d'autres travaux le firent encore remarquer. C'est alors que déjà connu, il obtint de nombreuses commandes du gouvernement. On doit à son ciseau le fronton de la caserne Napoléon, et le couronnement d'un des pavillons de l'Ecole militaire.

Le *Cain maudit*, a déjà subi l'épreuve de la publicité. Il figurait en plâtre au salon de 1851 et valut une médaille à M. Falconnier qui reçut de plus un bloc de marbre. Un an après la statue était exécutée,

et qui obtenait une mention honorable à l'exposition de 1852. Caïn est assis sur un rocher que recouvre une peau de bœuf. Courbé comme affaissé sous la malédiction de Dieu, il a détourné la tête, et sa main se voile la face. Il semble accablé sous quelque chose d'énorme, mais il est difficile de savoir si c'est de la fureur, de la haine ou du repentir. Nous ne savons si vraiment c'est bien là le Caïn de la Bible, et nous avons cherché sans le trouver, l'instant où le meurtrier d'Abel s'est repenti. Il serait à notre avis plus conforme au livre saint, plus vrai, en pleine révolte, car il n'y aurait pas dans l'expression de la figure, ce combat de sentiments divers, que les habiles d'ordinaire tâchent d'éviter. Une expression simple est bien plus saisissante et aussitôt intelligible; l'esprit au contraire cherche péniblement et avec effort dans cette lutte de passions diverses, et malheur à l'artiste si l'admiration n'est pas subite. La pose n'est peut-être pas très heureuse, elle nous a paru tourmentée; le geste de la main droite non plus n'est pas naturel. Il en résulte des angles aigus qui en sculpture doivent être proscrits à cause de l'ingratitude et de la pauvreté de leurs formes. Encore une remarque. L'auteur aurait du choisir pour placer sur le rocher autre chose qu'une peau de bœuf qui peut faire naître une confusion dans l'esprit. C'était Abel qui offrait au Seigneur ses brebis en sacrifice. La dépouille d'un animal sauvage convenait mieux pour Caïn. Quant au reste de la composition il doit être loué sans réserve. Caïn est bien assis et bien appuyé sur sa main gauche, et la savante courbure du corps indique justement l'affaissement et l'accablement. Le dessin de la figure est large et heureux, et les proportions du corps justes et harmonieuses. Cependant nous nous hasarderons à dire que les bras sont un peu courts. Tout cela est taillé avec un ciseau vraiment magistral, l'anatomie est étudiée avec un soin précieux, et rendue avec largeur et énergie. Peut-être même les muscles sont-ils trop accentués et trop saillants. Caïn n'est ni un Hercule, symbole de la force, ni un athlète. Pourquoi tant d'efforts et de tension, l'agitation morale ne l'explique pas suffisamment.

.....Non erat his locus.

Les membres inférieurs sont mieux réussis que les supérieurs; mais la poitrine est particulièrement belle, sa voussure largement taillée et savamment étudiée qui semble se soulever, indique bien le haletement et les émotions qui agitent le maudit. En somme, c'est une excellente étude, une fort bonne statue, et nous ne pouvons que féliciter sincèrement M. Falconnier. Cet artiste, nous le croyons fermement, n'a pas dit son dernier mot.

KLEY (LOUIS), né à Sens, élève de M. Lequien.

4442. *Chacun portera sa croix (bénitier)*. — 4443. *Un vanneau, nature morte, plâtre*. — 4444. *Bécasse, nature morte, plâtre*. — 4445. *Perdrix, nature morte, plâtre*.

M. Kley est un tout jeune homme, il doit avoir une vingtaine d'années. Il était, il y a trois ans encore, ouvrier bijoutier, et là, tout en modelant et ciselant des parures pour les femmes à la mode, il rêvait un autre avenir et d'autres destinées. L'artiste s'était révélé dans l'apprenti, et il s'était écrié : *ed anch'io son pittor*.

Les trois natures mortes de M. Kley sont bien naturelles et bien vraies. C'est traité de main de maître. On sent que le plâtre, docile sous la main de l'artiste, se ploie fidèlement à sa pensée. Il y a de la pureté dans le dessin et la pose ; le modelé est plein de largeur, tout en étant bien étudié. On sent le corps sous ces plumes légères qui semblent s'agiter au souffle du vent. Ces trois oiseaux ont bien leur caractère et leur vraie physionomie. Cependant nous préférons la perdrix. C'est presque la nature, l'imitation irait difficilement plus loin. Nous avons assisté à l'ébahissement comique d'un monsieur bien couvert, qui expliquait à sa femme que cet oiseau était une pétrification. Si cette remarque faisait augurer peu favorablement de l'intelligence de ce bon provincial, elle fait honneur tout au moins au talent de M. Kley, qui après quelques efforts encore, pourra marcher de pair avec les Cain, les Mène, les Fremiet.

Le jeune artiste a en outre exposé un bénitier. C'est une coquille soutenue par trois enfants; l'un deux tient une croix. M. Kley a eu l'intention d'une allégorie dans cette composition, *chacun portera sa croix* ; l'allégorie n'est pas très transparente, mais qu'importe, examinons l'œuvre. Le jeune auteur ignore probablement que son bénitier rappelle ceux qui sont placés à St-Pierre de Rome, près la porte d'entrée. De ceux-là, la coquille est d'un beau marbre jaune, et les enfants de marbre qui la soutiennent ont six pieds de haut : M. Kley en ajoutant un troisième enfant qui manque aux bénitiers romains, a complété fort heureusement sa composition. Sa coquille est d'un bon style et rien de plus gracieux que ces trois petits enfants si bien posés, si finement modelés, ce sont de vrais et beaux enfants, bien vivants, aux formes pleines d'élégances, aux têtes remplies d'expression. De petites draperies d'une grande légèreté qui voltigent autour d'eux, ajoutent encore au bon effet de l'ensemble. C'est, en somme, une œuvre pleine de grâce et de finesse. M. Kley, vous êtes dans la bonne voie, vous avez tout pour réussir, l'imagination, le goût, l'habileté : l'avenir vous appartient et nous comptons sur vous.

ARCHITECTURE.

M. AMÉ (né à Auxerre).

N^o 6450. *Projet d'église, en style du XIII^e siècle, pour la ville d'Aillant-sur-Tholon. — 3 cadres. — N^o 6451 et 6452. — Restauration du carrelage de l'ancien prieuré Saint-Hippolyte de Vivoin (Sarthe), XIII^e siècle.*

M. Amé est né à Auxerre et réside à Avallon où il exerce la profession d'architecte. Il est en outre correspondant du ministre de l'instruction publique pour les monuments historiques, et en cette qualité il a coopéré à la restauration de l'église de la Madeleine de Vézelay, sous les ordres de M. Viollet Leduc. C'est un jeune artiste, à l'imagination vive et ardente, qui est curieux de science, et possède l'instinct et le goût des belles choses. M. Amé ne se contente pas, comme quelques-uns de ses confrères, de réparer des murs et de bâtir des maisons; pour lui l'architecture est un art qu'il a étudié sous toutes ses faces, dans toutes ses phases; le style gothique surtout est l'objet de ses préférences, et maintes fois la Société des Sciences historiques de l'Yonne a entendu avec un vif intérêt les études et les travaux du jeune archéologue. C'est grâce à ces études, que M. Amé a doté le département de plusieurs églises, qui réunissent l'élégance, la noblesse, la commodité, et rappellent les meilleures époques de l'architecture au moyen-âge. M. Amé est en outre doué d'une qualité bien précieuse pour un architecte; il a un crayon des plus habiles et des plus exercés au service de son imagination. S'il est vrai, comme il a été dit souvent, qu'on ne soit bon architecte, qu'à la condition d'être bon dessinateur, notre compatriote réunit toutes les conditions requises pour la profession qu'il a embrassée. Il a en effet le savoir et le goût, la théorie et la pratique, il peut exécuter admirablement ce qu'a conçu son esprit, nourri par de sévères et solides études.

L'église dont M. Amé a exposé le sujet, étudiée dans le style du XIII^e siècle, pourra contenir 1,000 personnes environ, et doit coûter 130,000 fr. Elle est en forme de croix latine à 3 nefs; cinq travées composent la nef. Vient ensuite le transept avec ses croisillons munis de chapelles, l'abside est terminée par un polygone à sept côtés. La façade est fort belle, l'ensemble d'une grande noblesse; au-dessus s'élève une tour élégante dont les ouvertures sont accompagnées d'un double rang de colonnettes. Une flèche octogone de pierre, de 16 mè-

tres de hauteur, couronne cette tour, et est accompagnée sur les angles de clochetons et de fenêtres élancées sur les faces. Cette étude est une œuvre sérieuse à laquelle M. Amé a donné tous ses soins. Ses dessins sont parfaitement traités, et révèlent un véritable artiste. Nous faisons des vœux pour que la ville d'Aillant se hâte de faire exécuter ce bel édifice.

M. Amé a récemment dirigé ses études archéologiques vers un détail de l'architecture qui, au moyen-âge, a produit de vrais chefs-d'œuvre, nous voulons parler des carrelages émaillés qui même dans leurs débris offrent un si grand intérêt scientifique et artistique. Notre compatriote s'occupe en ce moment de publier sous le patronage de la Société de l'Yonne, le fruit de ses études. Son ouvrage, sur les carrelages émaillés du département, contient de nombreuses planches colorées où la finesse et l'exactitude du dessin le disputent à la franchise et à la vérité de la couleur. Souvent M. Amé n'a eu à sa disposition que quelques informes débris, qui donnaient à peine une idée du carrelage primitif, mais ses ingénieuses restitutions, ses savantes restaurations, ont conquis les suffrages de tout les gens de goût. Le texte qui accompagne les dessins donne une explication claire, complète et exacte, de l'origine, et de l'usage de ces sortes de carrelages.

Il est rare de rencontrer un carrelage émaillé, présentant une surface égale à celle du pavage de Vivoin, dont M. Amé a exposé les dessins. Il comprend le chœur et le sanctuaire de l'église. Le chœur est divisé en neuf bandes séparées les unes des autres par une bordure en carreaux triangulaires verts émaillés. La plus remarquable des zones est la rosace ; elle est formée par une étoile à dix pointes ; une bande fort mince en carreaux verts la circonscrit. Les rayons des pointes sont alternativement jaunes, rouges et verts. Dans l'intervalle entre les pointes on a posé des carreaux rouges à dessins jaunes, divisés en quatre parties par des bandes vertes ; le point d'intersection se trouve formé par un petit carreau jaune. Enfin le remplissage est fait avec des carreaux triangulaires noirs.

Au-dessus existe un palier de repos qui sépare le chœur du sanctuaire. Le carrelage du sanctuaire est d'une grande richesse : tous les carreaux sont animés de griffons et d'aigles à deux têtes ou ornés de feuillages et de fleurs de lis.

Ces planches sont exécutées de verve, avec une *maestria* sans égale. On ne sait ce qu'on doit admirer le plus, de la finesse du dessin, ou de la netteté des couleurs, et l'œil se perd effrayé dans l'immensité des détails, pour l'exécution desquels il a fallu à M. Amé toute la patience des enlumineurs de missels du moyen-âge.

CARISTIE (AUGUSTIN-NICOLAS), né à Avallon, élève de Vaudoyer et de Percier.

1^{er} grand prix de Rome, (architecture 1813). — Médaille 1^{re} classe, 1822. — Médaille 1^{re} classe, 1829. — Chevalier de la Légion-d'Honneur 1831. — Officier 1852. — Membre de l'institut 1840.

4900. *Arc de Triomphe, dit de Marius, à Orange* (Vaucluse), six cadres. — 1. Élévation septentrionale avant la consolidation et restauration dans son état primitif. — 2. Élévation latérale à l'est, et restauration dans son état primitif. — 3. Coupe sur le grand et les petits arcs et restauration dans l'état primitif. — 4. Détails divers. — 5. Plan, coupe et élévation de l'arc dans son état actuel. (Ministère d'Etat).

5089. (Supplément). *Le temple de Sérapis à Pouzzoles, quatorze dessins, état actuel et restauration, étude faite en 1820.* (Ministère d'Etat).

M. Caristie, membre de l'Institut depuis longues années déjà, président de la commission des bâtiments civils, s'est placé par ses travaux, son savoir, sa haute capacité, à la tête des hommes qui s'occupent d'architecture. Les dessins qu'il a exposés remontent à l'année 1820 ; nous les avons vus et admirés, mais les connaissances spéciales nous manquent pour apprécier à leur juste valeur les savantes restaurations de l'arc d'Orange et du temple dit de Sérapis. Nous dirons cependant que ces dessins admirablement lavés révèlent un homme de goût, un esprit savant et ingénieux qui connaît à fond l'antiquité. Grâce aux planches de M. Caristie, on peut se faire une idée fort exacte de ce que devait être l'arc de triomphe d'Orange. Ce monument avait été d'abord attribué à Marius, mais les trophées des bas-reliefs, qui contiennent des monceaux de tridents, d'ancre, de proues, semblent indiquer une victoire navale. Et

..... Adhuc sub judice lis est.

Quant au temple dit de Sérapis, son attribution, non plus, n'est pas certaine, il était situé près de Naples entre Misènes et Pouzzoles, dans cette délicieuse baie de Baïa que les poètes anciens ont chantée à l'envi et dont Horace a dit :

« Nullus in orbe sinus Baiis præluet amœnis. »

Il paraît que par un singulier phénomène, ce temple entre les III^e et XVI^e siècle s'est enfoncé sous la mer avec le sol qui le portait, pour reparaitre plus tard avec les colonnes percées par les coquillages qui attaquent la pierre et s'y logent. On dit que de nouveau aujourd'hui le terrain s'abaisse. Les ruines qui restent, consistent en de superbes

colonnes cannelées, du plus merveilleux effet. Les quatorze feuilles de M. Caristie sont aussi remarquables par la beauté du dessin et le bonheur des restitutions, qu'intéressantes au point de vue artistique et scientifique. Les études exposées par M. Caristie sont les œuvres d'un maître. Aussi le jury international lui a-t-il décerné une médaille d'honneur.

PÉTIT (VICTOR JEAN-BAPTISTE), né à Troyes, élève de M. Siméon Fort.

4992. *Vue générale du château d'Hautefort. — Aquarelle.*

Bien que M. Victor Petit soit né à Troyes, par sa famille, par ses relations, par ses affections, il appartient au département de l'Yonne. Son père était professeur de dessin à Sens, c'est là que M. Petit a passé ses premières années. Mais maintenant il habite Paris et s'occupe à peu près exclusivement de lithographie où il excelle ; qui ne connaît et n'a admiré les charmants dessins, dont il a depuis sa création enrichi l'*Annuaire*. L'architecture est sa spécialité, et le nombre des églises, des châteaux, des ruines qu'il a illustrés, est vraiment innombrable. Chaque année M. Petit quitte Paris l'été, et commence ses pérégrinations artistiques ; il a déjà ainsi parcouru une grande partie de l'Europe le crayon à la main, toujours observant et dessinant ; ses cartons renferment une quantité incroyable de vues de toutes sortes, nul mieux que lui n'a connu et dessiné tous les monuments de l'Europe. Ajoutez à cela que M. Victor Petit est un esprit éminemment sérieux et chercheur, auquel l'archéologie est devenue comme une science familière. Est-il besoin de rappeler les savants et curieux voyages que, depuis déjà douze ans, il publie dans l'*Annuaire* ? Le dessin d'architecture, on le sait, exige des connaissances et des qualités toutes spéciales, et nos lecteurs ont pu maintes fois apprécier combien les vues de M. Petit sont fidèles, avec quelle exactitude, les détails de style et d'ornementation sont traités. Dans ce genre M. Petit est un maître.

Notre collaborateur a exposé une aquarelle, qui nous a semblé autre chose qu'un plan d'architecture. C'est une vue du château de Hautefort et nous croyons que ce paysage aurait figuré avec honneur dans les galeries de peinture. On peut regretter que la masse du château remplisse un peu trop le cadre, ce qui laisse voir trop peu de ciel et de campagne. Mais quelle vérité de ton et de perspective ! Comme tous les détails, tous les ornements, quoique traités avec finesse et justesse, sont d'un faire large et presque magistral. La photographie ne serait pas plus vraie ; voilà bien une aquarelle consciencieuse et réussie, digne du talent fécond de M. Victor Petit.

EDMOND CHALLE.



§ 3.

RÉCOMPENSES ACCORDÉES AUX EXPOSANTS DE 1855

PAR LE JURY INTERNATIONAL.

Le but que nous nous sommes proposé en consignait dans *l'Annuaire* la description des productions et des procédés de ceux de nos artistes et de nos fabricants qui ont concouru à l'Exposition de 1855, n'a pas été de donner une vaine satisfaction à la curiosité de nos lecteurs. Nous ambitionnons un résultat plus élevé et plus fécond : c'est à la fois d'acquitter, autant qu'il est en notre pouvoir, le tribut de la gratitude publique pour les œuvres de l'art, pour les efforts et les inventions de l'industrie, en un mot pour le génie du travail, et de susciter une utile émulation parmi ceux qui consacrent leurs veilles et l'application persévérante de leurs pensées au progrès et au perfectionnement de leurs conceptions ingénieuses et de leurs utiles fabrications. Pour atteindre ce résultat, nous terminerons cette notice par le tableau des récompenses accordées à nos exposants par le jury international de l'exposition universelle. Ce sont de précieux titres de gloire et en quelque sorte les lettres de noblesse de l'art et de l'industrie. On n'y verra pas sans intérêt que, sur vingt-sept exposants de l'industrie, il a été accordé seize récompenses par le jury. Cette proportion dépasse considérablement la moyenne des distinctions accordées à l'ensemble de l'exposition.

Voici la liste de ces récompenses :

1^o EXPOSITION DES PRODUITS INDUSTRIELS.1^{re} Classe. Art des mines et métallurgie.

MM. Bougueret, Martenot et Cie (n^o 46 du catalogue), médaille de 1^{re} classe.

MM. Moichine et Viljean, leurs contre-maitres, à Commeny, médaille de 2^e classe.

6^e Classe. Mécanique spéciale et matériel des ateliers industriels.

M. Normand (Fr.), presse mécanique typographique à trois cylindres (n^o 1409 du catalogue), médaille de 1^{re} classe.

M. H. Voirin; presse typographique à receveur mécanique (n^o 1414 du catalogue), médaille de 2^e classe.

8^e Classe. Arts de précision, industries se rattachant aux sciences et à l'enseignement.

M. Colard-Vienot, de Villeneuve-sur-Yonne; appareil pour lire et écrire la musique, destiné aux aveugles (n^o 2015 du catalogue), mention honorable.

10^e Classe. Arts chimiques, teintures et impressions.

MM. Parquin, Legueux, Zagorowski, Sonnet, à Auxerre, Lechiche, à Sauilly; ocres bruts et préparés (n^o 3131 du catalogue), médaille de 2^e classe.

M. Rouquès, de Clichy-la-Garenne, habitant Villeneuve Saint-Salves; tissus de laine teints (n^o 3044 du catalogue), médaille de 1^{re} classe.

12^e Classe. Hygiène, pharmacie, etc.

M. Roy, de Tonnerre; bitartrate de potasse (n^o 3968 du catalogue), mention honorable.

14^e Classe. Constructions civiles.

M. Salmon-Vézien, conducteur des ponts et chaussées à Auxerre; système d'échappement pour les barrages mobiles (n^o 4438 du catalogue), mention honorable.

15^e Classe. Industrie des aciers bruts et ouvrés.

M. Querelle, à Saint-Paul, près Sens; rasoirs (n^o 4570 du catalogue), médaille de 2^e classe.

18^e Classe. Verrerie et céramique.

M. Veissières, de Seignelay; vitraux peints (n^o 5577 du catalogue), médaille de 2^e classe.

M. Bernot fils (Edme), de Treigny; poterie de grès (n^o 5466 du catalogue), mention honorable.

M. Trouilliet, à Sens ; briques réfractaires (n° 5428 du catalogue), mention honorable.

20^e Classe. Industrie des laines.

M. Rétif, à Vassy-sous-Pizy ; fils de laine peignée (n° 6471 du catalogue), mention honorable.

24^e Classe. Industrie concernant l'ameublement et la décoration.

M. Toulouse (Augustin), à Joigny (n° 8537 du catalogue), médaille de 2^e classe.

25^e Classe. Articles de vêtements, objets de modes et de fantaisie.

M. Toulouse (Augustin) à Joigny, sabots sculptés, (n° 8537 du catalogue), mention honorable.

M. Maillot, à Sens, boutons d'acier, (n° 8176 du catalogue), mention honorable.

2^o EXPOSITION DES BEAUX-ARTS.

28^e Classe. Peinture, gravure, lithographie.

M. Joseph Mellin (n° 3664 du catalogue), médaille de 3^e classe.

30^e Classe. 2^e Catégorie. Restauration et restitution de monuments.

M. Caristie (Augustin-Nicolas), France. Restitution du temple de Sérapis à Pouzzoles (n° 4900 du catalogue). — Restauration de l'arc de triomphe d'Orange (n° 5089 du supplément) ; médaille d'honneur.